

Administration et Rédaction

MARTIGNY

Avenue de la Gare
Téléphone 026 / 610 52

TARIF DES ANNONCES :

Valais	le mm. 12 ct.
Suisse	» 13 ct.
Etranger	» 15 ct.
Réclames Valais	» 30 ct.
Réclames Suisse	» 30 ct.
Mortuaires	» 25 ct.

Le Rhône

JOURNAL VALAISAN D'INFORMATIONS PARAISSANT LE MARDI ET LE VENDREDI

ORGANE OFFICIEL DE L'ASSOCIATION CANTONALE VALAISANNE DE FOOTBALL

ABONNEMENTS

par année :

2 fois par semaine Fr. 9.20
(mardi et vendredi)

Avec assurance-accidents
pour 2 personnes 12.50

Bulletin Officiel 7.50

Chèques postaux Il c 52

Les abonnés au bénéfice
de l'ASSURANCE

sont assurés contre les accidents

auprès de La Baloise, Compagnie
d'assurances sur la vie, pour

en cas de décès, Fr. 1000.-

en cas d'invalidité
totale et jusqu'à Fr. 1000.-

en cas d'invalidité
partielle et permanente

L'agriculture embrigadée

Il y a diverses manières de voir une exposition telle que celle de Lucerne où l'on nous présente tout ce qui, de près ou de loin, touche à l'agriculture.

Quelle que soit la manière, d'ailleurs, on n'y court aucun risque d'y perdre son temps.

Quand bien même tout peut se voir ailleurs et s'apprendre par la lecture, le fait de trouver là, en images et tableaux suggestifs, voire en réalité bien tangible, la totalité des activités agricoles et des problèmes qui s'y rattachent présente un indésirable intérêt.

Surtout si, de surcroît, les organisateurs ont songé à rendre le parcours captivant et varié, s'attachant à faire ressortir l'essentiel sans pour autant négliger les détails.

Et dans la manière de visiter on peut précisément adopter les deux solutions : soit regarder l'ensemble en tirant des leçons d'ordre général, soit se rabattre sur les menus aspects de tel ou tel domaine sur lequel on veut nous donner un aperçu.

Pour rester dans les idées maîtresses, il s'en dégage à notre sens deux très importantes.

La première est que d'une manière générale ceux que nous appellerons les fournisseurs du paysan paraissent avoir plus d'imagination que les paysans eux-mêmes.

Il n'est qu'à considérer, pour s'en rendre compte, le développement considérable qui se manifeste dans la mécanisation de l'agriculture. Le machinisme s'y introduit à pas rapides et il n'est bientôt plus d'actes manuels, hormis quelques-uns tels, par exemple, que la taille des arbres, la cueillette des fruits, où la machine, toujours guidée par l'homme naturellement, n'arrive à simplifier le travail de celui-ci.

Pour ce qui est de l'alimentation du sol ou de celle du bétail, comme lorsqu'il s'agit par exemple de lutter contre les maladies des plantes, et des animaux, la gamme des produits est incomparable et il n'est pas de jour bientôt où il n'en sorte de nouveaux.

Il s'en faut de beaucoup que le paysan tire toujours des avantages de cette évolution. Bien souvent il se laissera prendre, il dépendra en machines plus que celles-ci peuvent lui rendre et d'une manière disproportionnée avec l'importance de son exploitation, il adoptera un produit dont les mérites seront inférieurs à ceux qu'on lui aura vantés, il se trompera faute d'initiation suffisante, il s'égarera dans le dédale des nomenclatures savantes aussi abstraites pour lui que les tableaux de Picasso et parmi lesquelles il finira par tout confondre.

Il n'en demeure pas moins que l'industrie qui s'est mise à la disposition des agriculteurs a accompli des progrès réjouissants, dans la mesure où ceux-ci utiliseront ses découvertes avec discernement.

On doit par contre constater que les paysans eux-mêmes évoluent moins rapidement, qu'ils sont plus statiques et plus routiniers. Cela tient sans doute au rythme de la vie paysanne qui s'accorde avec celui des saisons, qui par conséquent est plus long, comme aussi à un certain esprit de résignation que lui ont donné les mécomptes dus aux intempéries, aux difficultés d'écoulement et au retour continu des mêmes causes d'ennuis. Cela est dû

probablement au travail intense et toujours immédiat que requiert la conduite d'une exploitation agricole et qui ne laisse guère de temps pour regarder au delà de son champ ou de sa ferme.

Et nous en arrivons tout naturellement à la deuxième idée maîtresse qui se dégage de cette exposition.

C'est l'importance des interventions de l'Etat dans la vie paysanne. La Division de l'agriculture, par souci de propagande sans doute, s'est efforcée à les faire ressortir.

Blé, lait, produits fourragers, vins, fruits, légumes, bétail de boucherie, tout cela est soigneusement réglementé.

L'exposition nous montre les efforts entrepris par la Confédération et les cantons pour la formation professionnelle, la sélection des semences et des plantes, la lutte contre les parasites, l'écoulement des produits, l'utilisation du sol, les remaniements parcellaires, les améliorations foncières, etc., etc.

On a en définitive le sentiment que l'Etat intervient ici précisément pour suppléer dans une certaine mesure à cette routine, à cet immobilisme et, disons-le, à un certain manque d'organisation.

Affirmer que toutes les interventions sont heureuses, que les fonctionnaires chargés d'accomplir des tâches en faveur de la paysannerie ont toujours des vues justes serait sans doute aller vite en besogne.

Mais nier les efforts entrepris par les pouvoirs publics serait aussi témoigner d'un manque total d'objectivité.

Qu'après cela, l'étatisme règne en maître, il ne faut guère s'étonner.

Ce dont il faut davantage s'étonner, c'est que les paysans aient accepté sans trop protester, au cours des ans, pas mal de contraintes.

Il est vrai que sur le plan économique ils ont affaire à forte partie et que sans une aide efficace ils auraient incontestablement de la peine à garder leur place au soleil.

Il n'en reste pas moins que l'on peut se demander si, dans bien des cas, un peu plus d'initiative, un peu plus de sens de l'organisation et un peu moins de résistance à certains progrès ne l'auraient pas rendu plus indépendant et moins embrigadé.

Il n'est qu'à constater par exemple combien un remaniement parcellaire qu'essaie d'entreprendre un particulier se heurte à de lourdes difficultés, à commencer par celle de rencontrer l'incompréhension des voisins, voire leur malin plaisir à en empêcher la réalisation, pour mesurer le temps qu'il faudra encore parcourir pour obtenir des améliorations dans ce domaine.

L'exposition de Lucerne ne dit pas cela. Mais on le comprend un peu en parcourant les différentes halles où la bienveillante autorité de l'Etat, qui se mue parfois en ferme dictature, apparaît à chaque pas sous sa forme tutélaire et protectrice.

Edouard Morand.

ECHOS ET NOUVELLES

Une délicate restauration

La « Cène » de Vinci est définitivement restaurée. Huit années de travail ont remis en état de paraître l'œuvre célèbre du peintre florentin. Le professeur Pellioli est parvenu non seulement à recolorer la fresque qui perdit de sa fraîcheur en 1498 déjà, mais à réparer de sérieuses fissures et craquelures dues à un bombardement de Milan en 1943. Le restaurateur s'est servi d'une nouvelle laque à base de caoutchouc.

De la théorie à la pratique

Des banquiers de Toledo (Ohio) avaient constitué une donation de 25,000 dollars à partager chaque année entre cinq étudiants, afin de se rendre compte si les cours de leur collège les avaient bien préparés à la vie moderne. Ils pouvaient en user à leur guise, mais au bout d'un an devaient établir chacun leur bilan. La première année s'est terminée à la rentrée scolaire.

En moyenne, les 25,000 dollars avaient rapporté un intérêt de 4,50 %. « Leur éducation a été très bien faite, ont déclaré les donateurs, mais ces jeunes gens ne deviendront jamais riches ! »

Une barbe record

A Roermond, dans le Limbourg hollandais, un coiffeur, M. Henry Passage, a rasé un client en 25 secondes, battant ainsi le record du monde qui appartenait à un autre coiffeur du même Limbourg avec 32 secondes. Précédemment, le record était détenu par un Autrichien qui avait fait une barbe en 47 secondes.

Un rasoir électrique est moins dangereux ! (Réclame non payée...)

Mal récompensé

Le chef scout américain John Schellpfeffer a été condamné à 50 dollars (200 francs) d'amende. Il avait installé une pancarte au milieu de la route : « Attention, piège à vitesse à 300 mètres » et épargné ainsi l'amende à douze automobilistes. La police, qui avait installé un système de radar pour contrôler les excès de vitesse, n'a pas apprécié cette forme de B. A. !

La cuisson à l'électricité a soixante ans

On se figure souvent que la cuisson à l'électricité est d'invention toute récente et qu'elle était totalement inconnue avant la première guerre mondiale. Or, une grande revue française, dans un numéro paru en 1894 - il y a donc soixante ans - relate déjà une expérience mémorable entreprise à ce sujet en Angleterre et qui fit sensation dans tous les milieux.

Il s'agissait d'un banquet offert par une société d'électricité de Londres et dont les mets avaient été préparés exclusivement à l'électricité. Tous les convives, au nombre desquels se trouvait le lord-maire, furent, paraît-il, unanimes pour célébrer les mérites de ce nouveau mode de cuisson qui ne serait d'ailleurs pas plus coûteux puisque, spécifiait l'auteur de l'article, « s'il faut ajouter foi aux calculs présentés par le directeur de la compagnie, la dépense ressortirait à 20 centimes environ par convive, selon le tarif en vigueur pour la distribution du courant électrique ».

Ce banquet, poursuivait le chroniqueur, a donné à M. Silvanus Thompson l'occasion de rappeler qu'en 1749 Benjamin Franklin avait offert un dîner dans lequel il s'était efforcé de tirer tout le parti possible de l'électricité. Et l'on y signalait tout spécialement qu'une dinde « avait été tuée par un choc électrique et rôtie devant un feu allumé par une étincelle électrique » !

Jumeaux

Au mari impatient et pâle qui attend dans le couloir de la maternité, une gracieuse infirmière vient annoncer :

- Votre deuxième fils est né, monsieur.

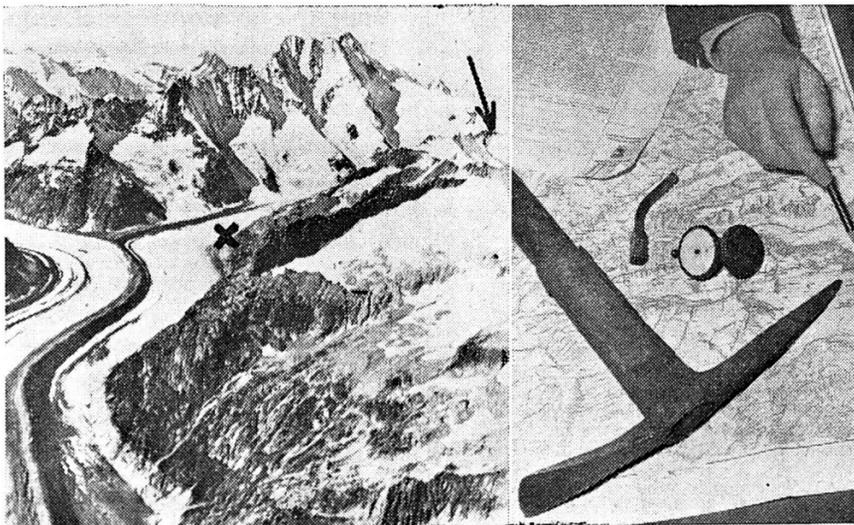
Sursaut du bonhomme qui rectifie :

- Vous voulez dire le premier !...

Alors l'autre, sans se démonter :

- Bien entendu ! Le premier aussi...

Epilogue d'un accident vieux de septante-quatre ans



On a découvert, sur le Lauteraargletscher, les restes d'une cordée d'alpinistes que le glacier avait conservés pendant des dizaines d'années et que le mouvement des glaces vient seulement de ramener à la surface. Il s'agit du Dr Haller, jeune médecin de Berthoud, et de deux guides de Grindelwald, Peter Rubi et Fritz Roth, qui voulaient assister à l'inauguration de la cabane de Gletsstein en juillet 1880. A gauche, une vue du glacier ; marqué d'une croix, le lieu où l'on a retrouvé des objets ; la flèche indique l'endroit de l'accident. A droite, les objets des victimes.

Cinéma Etoile

Dès jeudi 30 : Enfin le film que tout Martigny attend et qu'il faut avoir vu...

LE DÉFROQUÉ

La magistrale création de PIERRE FRESNAY

Entre amis

Treize étoiles

Notre beau drapeau valaisan est fleuri de treize étoiles, représentant les districts.

C'est toujours avec une étonnante indésirable que nous admirons notre bannière et nous nous plaignons à la trouver plus belle que celle des autres cantons confédérés, ceci soit dit sans partialité.

Lors d'une fête abstinente à Saint-Maurice, le 26 août 1945, un jeune membre du comité de la Croix d'Or valaisanne avait préparé pour cette circonstance un jeu scénique : « Treize étoiles » qui obtint un légitime succès. Les belles paroles que notre ami Clivaz mettait dans la bouche des acteurs et des auditeurs qui saluèrent par des applaudissements nourris le beau dévouement d'un des leurs, doué au surplus des dons de la Muse, que par ailleurs il sut mettre en valeur en d'autres circonstances.

L'année dernière, la section séduisante de la Société suisse des commerçants, afin de rendre service à ses membres et aux élèves de ses cours, innova en lançant une maison de commerce fictive appelée « Treize étoiles & C^{ie} ». Chaque semaine, et régulièrement durant tout l'hiver, chacun prit un vif plaisir à suivre les leçons pratiques de cette institution.

« Treize étoiles » est également le nom du très accueillant foyer du soldat, que d'innombrables « gris-vert » ont eu le privilège de trouver sur leur route, au cours de leur école de recrues ou tout autre service accompli aux casernes de Sion.

Dire le nombre des heures ensoleillées que nos jeunes recrues y ont passées dans une ambiance joyeuse et dans un cadre bien propre à faire oublier les « pépins » de la vie militaire, dépasserait le cadre de cette chronique.

L'essentiel, au fond, est que nos jeunes soldats aient trouvé une chaumière provisoire au foyer du soldat, gardant au fond de leur cœur un bon souvenir de leur vie militaire.

Et pour clore enfin ce billet à l'emporte-pièce, mais entièrement inspiré par les treize étoiles de notre emblème cantonal, je m'en voudrais de ne pas évoquer une revue qui a conquis tous les cœurs, revue que l'on doit à M^{re} Edmond Gay, et qui depuis longtemps sentait le besoin de ranimer la flamme entre habitants du dedans et du dehors, en mettant à leur disposition ce trait d'union qui, chaque mois, fait revivre les principaux épisodes de notre vie locale.

Le premier numéro de « Treize Etoiles », paru en juin 1951, sauf erreur, fut salué avec joie par tous les amis du Valais, mais c'est surtout depuis qu'un nouvel habit lui a été donné, que son format a été réduit pour voir augmenter le nombre de ses pages, que « Treize Etoiles » a connu un accueil encore plus empressé. Le soin du maître imprimeur (la maison Pillet, à Martigny), le beau papier et les clichés si nets et si bien réussis, sont - avec le talent de ses collaborateurs - la cause de ce succès !

Puisse « Treize Etoiles » continuer son chemin !

Accidents de la route

Trois personnes ont été tuées et 14 autres blessées dans une collision qui s'est produite dimanche soir, à La Fouillouse (Loire), entre un autocar et une voiture en stationnement.

Cinq personnes sont mortes et une autre a été grièvement blessée dans un accident qui a eu lieu sur l'autostade de Florence. La voiture dans laquelle se trouvaient les six personnes est allée s'écraser contre un autocar arrêté au bord de la route.

Un motocycliste, M. Jean Moret, 26 ans, employé de garage à Neuchâtel, qui s'était rendu à Broc à l'occasion d'une fête de famille, rentra chez lui quand, à la sortie du village de Courtepin, il se trouva en présence d'un cycliste de Cressier qui roulait dans la même direction, mais en zigzagant sur la route. Pour l'éviter, il appuya sur la gauche et entra en collision avec une auto qui venait de Morat. Le choc fut si violent que M. Moret a été tué sur le coup.

Un habitant de Neuchâtel, M. Max Christinat, manoeuvre, âgé d'une quarantaine d'années, a été renversé, samedi soir, par un motocycliste, alors qu'il se rendait à pied de Gorgier à Saint-Aubin. Projeté sur le sol, il se fractura le crâne. Il est décédé dimanche, à l'hôpital, des suites de ses blessures.

Circulant à motocyclette, dimanche, en fin d'après-midi, près d'Avusy (Genève), un chauffeur tessinois a, dans un virage, perdu le contrôle de sa machine, qui est sortie de la route et s'est abattue dans un champ. Le conducteur a été relevé grièvement blessé. Son pas-sager, un Tessinois également, Giovanni Longhi, monteur, 36 ans, domicilié à Genève, est décédé à l'hôpital des suites de fractures du crâne.

CERVINO

APÉRITIF AU VIN

se boit glacé... avec un zeste de citron

MARTIGNY-GARE

Café-Restaurant

ALPINA

Vins de 1^{er} choix
Bonne cuisine

Ernest KOCH, tenancier



Communiqués officiels

ASSOCIATION CANTONALE VALAISANNE DE FOOTBALL

Sion, Avenue de Tourbillon - Chèques postaux 11 c 782
Adresses officielles: Correspondance: Comité central de l'A. V. F.,
pour adresse René Favre, Avenue de Tourbillon, Sion.
Télégrammes: Ass. Val. de Football, Sion.
Tél.: Président, Sion (027) 21642; Secrétaire, Sion (027) 22577

Communiqué officiel N° 13

1. RESULTATS DES MATCHES DU DIMANCHE LE 26 SEPTEMBRE 1954.

Table of football match results for the 1st league (Coupe Suisse) and 2nd league (Championnat Suisse), listing teams and scores.

2. SUSPENSIONS. - Championnat suisse: 1 dim. à Henri Jacquier, de Vignoble I; 6 dim. à Gérard Elsig, Chippis jun. A I; 4 dim. à Walter Leiggener, Chippis jun. A I.

3. AMENDES. - Le F. C. Salquenen est amendé de Fr. 3.-, drapeaux de juges de touche manquaient à l'occasion du match du 26 septembre, 4e ligue, Salquenen I-Steg I.

Le F. C. Saint-Gingolph est amendé de Fr. 3.-, un joueur sans maillot réglementaire à l'occasion du match du 26 sept., 4e ligue, Saint-Gingolph II-Evionnaz I.

Le F. C. Saint-Gingolph est amendé de Fr. 10.-, terrain insuffisamment marqué à l'occasion des matches du 26 sept.

Le F. C. Viège est amendé de Fr. 6.-, pharmacie et affiche « Avis au public » manquaient à l'occasion du match du dimanche le 26 sept., championnat suisse juniors A, Viège jun. A I-Sierre jun. A II.

Le F. C. Vétroz est amendé de Fr. 10.- pour l'équipe pas présente 15 minutes avant le début fixé pour le match du 26 sept., championnat suisse juniors A, 2e série, Vétroz jun. A I-Conthey jun. A I.

Le F. C. Conthey est amendé de Fr. 10.- pour le même motif que F. C. Vétroz.

Le F. C. Saint-Maurice est amendé de Fr. 40.- pour forfait à l'occasion du match du 26 sept., championnat suisse juniors A, 2e série, Saint-Maurice jun. A I-Muraz jun. A II.

4. TROISIEME CAUSERIE OBLIGATOIRE POUR ARBITRES. - Les arbitres sont priés de prendre note que la troisième causerie obligatoire pour arbitres est fixée au samedi le 2 octobre 1954, à 19 h. 30, à Sion, salle du Café du Marché.

Ce communiqué tient lieu de convocation. Les arbitres non présents, sans excuses valables, seront sévèrement pénalisés.

Orateur: M. Adolf Lindenberg, président de la Commission des arbitres de l'ASFA.

5. JOUEURS SUSPENDUS POUR DIMANCHE LE 3 OCTOBRE 1954.

Championnat suisse: André Michaud, Saint-Maurice I; Roger Haefliger, Châteauneuf jun. A I; Georges Gay, Saxon jun. A II; Léon Zambaz, Conthey jun. A I. Championnat cantonal: Irénée Bonvin et Jean Bonvin, Lens.

Le Comité central de l'A. C. V. F.: Le président: René FAVRE. Le secrétaire: Martial GAILLARD.

FOOTBALL

Le football en Suisse

LIGUE NATIONALE A: Bâle-Lucerne 3-1, Bellinzona-Chiasso 0-1, Chaux-de-Fonds - Grasshoppers 6-1, Fribourg-Granges 2-3, Young Boys-Servette 1-2, Zurich-Lugano 2-1, Lausanne-Thoune 2-2.

Les clubs romands, mis à part Fribourg, sont décidément très en vogue en ce début de championnat. La quatrième victoire des Chaux-de-Fonds se passe de commentaires en ce qui concerne la forme des « Meuteux ».

LIGUE NATIONALE B: Bienne-Cantonal 4-0, Soleure-Malley 1-2, Schaffhouse-Nordstern 2-2, U. G. S. - Berne 2-1, Winterthur-Saint-Gall 5-2, Yverdon-Blue Stars 1-1, Young Fellows-Locarno 3-0.

Avec Bienne, Urania surprend agréablement ses plus chauds partisans par sa bonne tenue. Malley, quoique irrégulier, est capable de jouer également un rôle en vue.

LES SPORTS en quelques lignes

* En rencontre amicale, le F. C. Sierre I a disposé de la Juventus-Domodossola par 3 à 1. Les buts locaux ont été l'œuvre de Albasini, Warpelin et Massy (11 m.).

* Sous la direction du Dr Mysangy et de M. Saxer, chef technique fédéral, les athlètes valaisans ont pu suivre à Sierre un cours de perfectionnement du plus haut intérêt. A cette occasion furent présentées des bandes des Jeux olympiques d'Helsinki et des récents Championnats d'Europe.

* L'Allemand, champion du monde de football, a été battu (2 à 0) dimanche à Bruxelles par la Belgique.

* A Moscou, la Russie et la Hongrie ont fait match nul, 1 à 1.

* Le Tour pédestre du Léman a vu la victoire du François Albert Seibert, en 23 h. 2' 17", nouveau record pour les 200 km. Le second, Godard (France), est arrivé avec 20 minutes de retard.

* En coupe suisse, St-Maurice s'est fait éliminer par Bulle qui gagna en terre aignoise par 3 à 0.

* Dimanche, Luisier et Maret, du Vélo-Club Excelsior, participeront au Tour du canton de Genève, dernière épreuve suisse handicap du calendrier en Suisse romande.

PREMIERE LIGUE

Martigny élimine un rival

Sion-Martigny 1-3, Montreux-Monthey 0-0, Aigle-Boujean 1-1, Forward-Central 4-2, Union-La Tour 3-2.

Pour le troisième dimanche consécutif, c'est à Martigny que revient l'honneur d'avoir obtenu la victoire la plus nette. Celle de dimanche a une valeur toute particulière, car elle a été remportée chez un adversaire redoutable. La tactique des visiteurs (contre-attaques rapides et en profondeur, tourbillon des avants) faillit bien coûter aux Séduinois une défaite beaucoup plus lourde. Seule la maladresse, doublée de la malchance des « grenat » les sauva du désastre, tout en leur permettant de caresser longtemps l'espoir de gagner! Ceci dit, nous reconnaitrons que ce derby fut plus une bataille acharnée qu'une démonstration de football. De part et d'autre, il reste beaucoup à apprendre.

Le malheur semble poursuivre Monthey cette saison. En effet, après avoir perdu Anker et Chervaz à Fribourg contre Central (pour blessures), voilà que son avant Thalman se fracture une jambe dimanche à Montreux en entrant en collision avec le gardien local. Quelle déveine! Malgré ce nouveau coup du sort, Monthey a honorablement fait match nul et passe au deuxième rang du classement.

Une grosse surprise nous est venue d'Aigle où les néo-promus, renversant tous les pronostics, ont tenu en échec les hommes de Lusenti. Bravo aux défenseurs Pannatier et Chabbey, ex-Saint-Léonard.

En résumé, excellente journée pour Martigny qui voit sa situation de leader se consolider sérieusement.

Table with 6 columns: Team, J., G., N., P., Goals, Pts. Lists results for Martigny, Montreux, Union, Sion, Vevey, Boujean, etc.

Sion-Martigny, 1-3

Ce classique derby valaisan avait attiré 2300 personnes dimanche au Parc des sports de Sion. Le match fut très moyen au point de vue tactique comme au point de vue technique. Pour avoir mieux su doser ses efforts et pour s'être montré plus entreprenant, Martigny a mérité de vaincre face à un adversaire méconnaissable.

C'est sur un auto-goal d'Héritier que Martigny prit l'avantage à la 3e minute. Sion fit bien quelques incursions dans le camp adverse mais Martigny n'en domina pas moins généralement durant cette première mi-temps. Malheureusement, les avants « grenat » se montrèrent incapables de battre Lager, excellent remplaçant de Panchard, et manquèrent les occasions les plus faciles. Avec moins de nervosité et plus de précision, Martigny aurait pu mener largement au repos.

A la reprise, Sion se reprit quelque peu et, à la suite d'une charge incorrecte contre Balma, Mathey transforma impeccablement un pénalty, ramenant le score à 1 partout. Sion eut alors un certain moment de domination où il aurait pu éventuellement prendre l'avantage, mais c'est au contraire Martigny qui le prit par Mudy qui transforma un pénalty consécutif à une faute de Théoduloz. Sion joua dès lors sans conviction et Contact ne fut pas souvent alerté; finalement, sur une erreur flagrante de tout le bloc défensif de la capitale, Giroud établit le résultat final.

Ce ne fut pas un grand match. Au F. C. Sion, les joueurs sont actuellement hors de forme et surtout ne sont pas en condition physique suffisante. Au Martigny-Sports, bonne partie de Contact, des demis Pellouchoud et Meunier et de l'avant Giroud, dont l'activité débordante fait plaisir à voir. Les autres joueurs ne nous ont guère convaincu et M. Götz aura encore beaucoup à faire.

Montreux-Monthey, 0-0

A la 9e minute de la 1re mi-temps, les chances de Monthey paraissaient bien minces. Promu centre-avant Thalman emporté par son élan, entraînait violemment en collision avec le gardien de Montreux. Alors que ce dernier un peu groggy pouvait reprendre sa place, Thalman devait être évacué avec la jambe droite brisée. Douche froide pour les Montheysiens qui accusent le coup, cependant que Ballestraz rentre sur le terrain où son rôle sera plutôt celui d'un figurant, tant il sera dépassé et délaissé à son aile droite, Bandi étant retenu à l'école de recrues.

Sans manifester une évidente supériorité, Montreux conduit une série d'attaques, coordonne mieux son jeu et menace plusieurs fois les buts d'Arluna qui voit plusieurs tirs passer à côté du poteau, ce dernier renvoyant une balle bottée par l'ailier droit. On voit même Blondel bénéficier d'un magistral loupé de Tozzini pour loupier lui aussi une superbe occasion alors qu'il est seul devant Arluna.

Dans un sursaut d'énergie, Monthey se réveille à la fin de cette 1re mi-temps. Par deux fois, le poteau vient au secours du gardien de Montreux sur des tirs de Défago et Monnay.

Dès la reprise, Monthey se livre à fond pendant 20 minutes. Un tir-éclair d'Ondario frôle le poteau. Mais rien ne réussit à l'attaque montheyenne mal appuyée et assez empruntée dans son jeu en dépit de la science d'un Bernasconi et d'un Monnay.

Et c'est au tour de Montreux de se montrer supérieur, mais par contre étonnamment imprécis dans les tirs au but. Il faut convenir aussi que grâce à Tozzini, Peyla, Arluna, bien appuyés par les demis, le jeu défensif de Monthey est remarquable et émissu les attaques montheysiennes qui ne cessent de déferler en dépit de la pluie qui se met à tomber drue.

Généreux dans l'effort, les Montheysiens résistent vaillamment tout en desserrant l'étreinte à la faveur de quelques échappées. Sur coup franc, Monnay placé un tir terrible magistralement paré par le gardien qui retient une nouvelle balle de Monnay. Enfin de match Monthey essaie d'arracher une victoire qui lui échappe de justesse et qui aurait très bien pu sourire à Montreux.

Sans être d'une grande valeur technique, ce match a été digne d'intérêt. Si Montreux s'est révélé légèrement supérieur par sa technique, par contre il a étonné par sa maladresse et son imprécision dans ses tirs. Déplorons la malchance qui s'acharne sur l'équipe Montheyenne. La liste des blessés s'allonge et le problème des réserves se pose d'une manière cruciale et inquiétante. Bertal.

Supériorité genevoise et vaudoise à la Fête valaisanne de lutte libre

Les sept précédentes Fêtes cantonales de lutte libre n'ont probablement jamais réuni un lot aussi brillant de champions. En effet, pas moins de treize d'entre eux s'étaient donnés rendez-vous dimanche à Saxon, venant de Berne, de Chaux-de-Fonds, Genève, Lausanne, Yverdon, Le Locle, etc., et répondant aux noms bien connus de Bovier, Badetscher, Moser, Mouny, Gally, Daven, d'Espagnier, Senn, Dal Allolio et Standemann.

Nos Valaisans Joseph Knöringer, Anton Locher, Fernand Bruchez, Maurice Rossier, Albini Tornay, et Perraudin - presque tous couronnés romands ou cantonnais - étaient également présents, encadrés par de nombreux jeunes éléments. La participation s'éleva ainsi à 70 concurrents, ce qui est absolument remarquable, vu la saison tardive pour ce genre de manifestation.

Les concours se déroulèrent au stade de l'Espérance dès 10 heures du matin, en présence d'un public vivement intéressé mais, hélas, assez clairsemé. La lutte suisse n'a pas encore conquis les foules et c'est regrettable car ce sport, fait de technique et de science, mériterait un plus large appui. Il est vrai que les organisateurs, chez nos amis lutteurs en particulier, oublient parfois de mettre l'accent dans leur publicité sur le côté spectaculaire de leurs fêtes. Les sportifs valaisans ignoraient tout, par exemple, des vedettes qui devaient assurer le succès de la manifestation de Saxon.

Ces quelques considérations n'enlèvent rien, entreprises-nous de le dire, à la bonne volonté du comité présidé par M. Charly Gaillard. Chacun des membres a

fait son possible pour rendre agréable aux concurrents comme aux spectateurs cette journée sportive.

Nous ne nous étendrons pas sur les nombreuses « passes » dont le petit stade saxon fut le théâtre. Les résultats publiés ci-dessous reflètent la valeur des concurrents, dont 22 remportèrent la couronne.

A relever toutefois la supériorité assez nette des lutteurs confédérés, lesquels rallèrent toutes les premières places. Nos meilleurs représentants ne purent rien contre la classe de leurs puissants adversaires. Maurice Rossier et Joseph Knöringer se montrèrent cependant à la hauteur de leur réputation, tout comme Steiner, de Campel.

Cat. légers (7 couronnes): 1. Jean-Pierre Daven, Olon, 66,40; 2. Raymond Bovier, Genève, 65,40; 3. Gilbert Badetscher, Genève, 65; 4. Maurice Rossier, Sion, 65; 5. Louis Lorimier, Fontainemelon, 65; etc.

Cat. moyens (9 couronnes): 1. Edmond Gally, Mont-sur-Rolle, 66,10; 2. Alfred Standemann, Genève, 65,80; 3. Joseph Knöringer, Bramois, 65,50; 4. Paul Kunzi, Geneveys, 65,30; 5. Georges Rossel, Chardonne, 65; etc.

Cat. mi-lourds (5 couronnes): 1. Henri Mottier, La Chaux-de-Fonds, 67,20; 2. Werner Bürgi, Berne, 64,50; 3. Robert Grand, Aigle, 64,10; 4. Gilbert Badetscher, Genève, 63,70; 5. Hermann Steiner, Campel, 63,70; etc.

Cat. lourds (1 couronne): 1. Dal Allolio, Genève, 65,60; prix simple: 1. Otto Walter, Berne, 65,40; 2. Marius Gspomer, Berne, 64,80; 3. Meichtry, Loèche, 61,30; etc. Dt.

DEUXIEME LIGUE

Sierre II passe en tête

Sierre II-Chippis 5-1, Vignoble-Viège 2-3, Pully-Saxon 4-5.

Heureuses surprises sur toute la ligne. Si la victoire des Sierrois était attendue, on ne la prévoyait tout de même pas aussi nette. Viège et Saxon doivent être félicités pour leurs beaux succès en terre vaudoise. Celui de Saxon nous fait particulièrement plaisir, car son adversaire était de taille.

Cette journée nous permet de voir moins sombrement l'avenir pour nos équipes de 2e ligue. Leur belle reprise les remet sur un pied d'égalité avec les formations vaudoises. Sierre II se distingue même par une régularité de bon aloi.

Table with 6 columns: Team, J., G., N., P., Goals, Pts. Lists results for Sierre II, Stade, Pully, Saxon, Chaillly, Lutry, Viège, Chippis, Saint-Léonard, Saint-Maurice, Vignoble.

Sierre II-Chippis, 5-1

Continuant sur sa lancée victorieuse, la seconde garniture sierroise a disposé très nettement, au cours de ce derby, de son rival éternel, le F. C. Chippis.

Toutefois, bien que bénéficiant de l'appoint du toujours « jeune » Ami Gard, les locaux furent longs à se mettre au rythme, et au repos, le score de 1-0 ne laissait pas entrevoir une telle catastrophe pour les gars de l'aluminium. Ce ne fut en effet qu'à 2 minutes de la fin que Simili réussit, au cours du 3e corner, à battre à bout portant le gardien remplaçant Roussy (!). Mais entre temps la ligne d'attaque adverse s'était montrée dangereuse en plusieurs occasions, surtout par son avant-centre Verdini, et Rouvinez dut faire appel à toutes ses qualités pour ne pas capituler.

Dès la reprise, les événements devaient se précipiter. A la 6e minute, Simili, en verve, transformait facilement un shoot sur la latte. Huit minutes plus tard, Barmaz, sur un centre de Simili, augmentait la marque, suivi à la 30e par Truffer sur effort de l'ailier Zufferey. L'engagement amena l'honneur de Chippis par Verdini, mais 4 minutes plus tard Mudy clôt la série.

Jouant au chat et à la souris, les locaux obtiendront encore dans les dernières minutes deux tirs sur la latte et deux buts annulés! C'est dire combien fut méritée cette victoire surprenante et encourageante, puisque les réserves sierroises se trouvent en tête du peloton. Mais gare à la confrontation prochaine contre Stade Inter!

TROISIEME LIGUE

Sion II et Vouvy s'échappent

Châteauneuf-Chamoson 4-1, Brigue-Vétroz 3-3, Ardon-Sion II 2-4, Raron-Riddes 0-0, Dorénaz-Leytron 3-6, Vouvy-Muraz 2-1, Martigny II-Fully 0-0, Monthey II-Vernayaz 4-3.

Sion semble bien décidé à renouveler ses succès de la saison dernière. Le voici en tête, nettement détaché, après quatre matches seulement. Ensuite des drawnes de Brigue et Raron, Châteauneuf réalise la meilleure affaire du jour en bondissant de la septième à la deuxième place du classement.

Dans le groupe II, Vouvy s'impose de belle façon, ayant éliminé ses quatre premiers adversaires. Martigny et Fully ont dû se céder un point fort précieux pour deux outsiders.

Table with 12 columns: Group I (Sion II, Châteauneuf, Grône, Riddes, Raron, Vétroz, Ardon, Brigue, Chamoson) and Group II (Vouvy, Fully, Martigny II, Leytron, Monthey II, Muraz, Vernayaz, Bouveret, Dorénaz) with columns J., G., N., P., Goals, Pts.

Monthey II-Vernayaz 1, 4-3

Au début de la rencontre, on ne prenait guère au sérieux le jeu pratiqué par les réserves montheyennes. Leur formation était d'ailleurs assez disparate. Il est vrai que l'on avait cependant fait appel aux Rippa, Vauthy pour donner un peu de mordant à cette 2e équipe, l'enfant pauvre du FC Monthey.

On avait d'emblée adopté la supériorité de Vernayaz qui obtenait très tôt un but surprise. Et pourtant peu à peu le jeu des Montheyens se faisait plus fluide. A la mi-temps on en était à deux partout.

En 2e mi-temps, l'équipe montheyenne afficha une supériorité qui l'encouragea même à faire cavalier seul à la fin de la rencontre, sans pour autant préciser avec plus d'évidence son avantage à la marque, en dépit de magnifiques occasions. B.

Ardon I-Sion II, 2-4

Les deux équipes s'alignent dans la composition suivante:

Sion II: Valliquier; Cathrein, Blaser; Pralong, Putalaz, Théoduloz; de Kalbermatten, Trogger, Allégroz I, Allégroz II, Rossier.

Ardon: Gaillard IV; Molk, Lugon; Gaillard II, Gaillard III, Gaillard I; Bérard, Genolet, Frossard, Zuber, Bessard I.

Dès le coup d'envoi, Ardon se porte à l'assaut des bois de Valliquier. Par un jeu de bonne qualité, les avants surprennent fréquemment la défense adverse désorientée par la tactique mise au point par M. P. Allégroz. A la 20e minute, Frossard marque, mais le but est annulé pour hors-jeu discuté. Ce n'est que partie remise car Genolet profite d'un loupé de Cathrein pour battre de près l'excellent Valliquier. Durant cette période de domination locale, Sion a mené de dangereuses contre-attaques qui ont permis à Gaillard de se distinguer en plongeant deux fois dans les jambes de Marcel Allégroz seul devant lui. La ligne d'attaque séduinoise souffre du flottement de sa défense mais les bonnes individualités qui la composent sont un danger constant. Jusqu'à la mi-temps, Ardon domine territorialement, tirant 9 corners et manquant quelques belles occasions.

Après le chat, changement de décors! Les joueurs de la capitale modifient leur système et paralysent les constructeurs adverses. Leur tâche sera facilitée par la baisse de régime des Ardonnais éprouvés des efforts fournis durant les 45 premières minutes. Trogger égalise à la 10e minute à la suite d'une belle action personnelle. Sion continue à dominer son adversaire dont les réactions spasmodiques n'en demeurent pas moins dangereuses. Sur l'une d'elles, Genolet reprend un centre de la gauche et marque superbement de la tête. Ci 2 à 1. L'espoir renaît, mais la pression séduinoise aura raison de la courageuse défense locale. Les frères Allégroz et de Kalbermatten établissent le score final.

Indiscutablement Sion II a mérité la victoire. Ardon lui a donné une bonne réplique et avec un peu de chance en 1re mi-temps, sa supériorité se serait traduite plus nettement. Xam.

QUATRIEME LIGUE

Raron II-Sierre III -, Montana-Lens 7-0, Salquenen-Steg 2-0, Viège II-Chippis II 3-0, Grimsuat-Saint-Léonard II 4-0, Vétroz II-Ayent 1-5, Riddes II-Lens I 0-1, Châteauneuf II-Conthey -, Saint-Gingolph II-Evionnaz 0-5, Saint-Gingolph I-Collombey 1-2, Fully II-Saxon II 1-7, Martigny III-Troisfontaines 3-0.

Viège II et Salquenen se disputent la première place du groupe I, poursuivis par Montana et Steg.

Grimsuat continue à faire des siennes dans le groupe II qu'il commande devant Châteauneuf II, Ayent et Lens.

Collombey domine nettement dans la troisième subdivision, avec Saxon et Martigny à ses trousses.

CYNAR L'APÉRITIF RICHE EN VITAMINE B.

AUTO-ECOLE DU GARAGE DE LA FORCLAZ Couturier S. A., tél. 6 13 33 MARTIGNY-VILLE Moniteur: Franco Triverio, tél. (appartement) 6 16 16

JUNIORS

Monthey jun.-Servette jun., 1-3

A l'image de la rencontre disputée en mai dernier et demeurée nulle (3-3), le match de dimanche aurait dû logiquement se terminer par un « remis » et même par une victoire des jeunes Montheyens, si l'on fait état de leurs nombreuses occasions de marquer. Mais voilà, en sport la logique est bannie. Les juniors de Monthey s'en consolent en acceptant comme fiche de consolation les félicitations adressées par l'entraîneur de Servette, dont les juniors laissèrent aux aussi une belle impression. A la mi-temps, Monthey menait pas 1 à 0. Le jeu était très rapide, viril, riche en phases intéressantes. Mais cet avantage des Montheyens allait en s'amenuisant. Zimmermann, mal inspiré et figé sur sa ligne, aurait dû retenir deux tirs, le premier n'étant rien d'autre qu'un auto-goal d'un arrière. Un excès de temporisation priva la ligne d'attaque de Monthey de buts certains. B.

TIR

Tir-challenge interdistricts du Centre

Samedi et dimanche s'est déroulé au stand de Bramois le tir annuel des quatre districts du Centre (Martigny, Conthey, Sion et Hérens) qui réunissait 14 sections de tir avec un effectif de plus de 200 tireurs.

Cette manifestation organisée impeccablement par la société des tireurs de la Borgne que préside M. Paul Binner a remporté un plein succès.

Voici le classement des sections d'après la moyenne des résultats obtenus, le chiffre entre parenthèses indiquant le nombre de tireurs de chaque section :

1. Saillon : 50,000 (9), gagne le challenge pour une année ; 2. Charraz : 48,250 (11) ; 3. Sion-Sous-officiers : 47,600 (20) ; 4. Sion-La Cible : 46,608 (30) ; 5. Vétroz : 46,538 (20) ; 6. Leytron : 46,200 (13) ; 7. Bramois : 45,363 (16) ; 8. Ardon : 45,181 (16) ; 9. Fully : 45,090 (14) ; 10. Chamoson : 44,428 (14) ; 11. Saxon : 40,600 (12) ; 12. Nendaz : 40,571 (12) ; 13. Evolène : 40,250 (10) ; 14. Nax : 36,000 (8).

Résultats individuels (distinction)

Cible concours de sections : 55 : Dillier Oscar, Bramois, et Roduit Michel, Saillon, ex-aequo (deviennent détenteurs du challenge individuel durant 6 mois chacun).

53 : Bertholet Firmin, Saxon ; Davoli François, Fully ; Roduit Antoine, Leytron ; Planche Ernest, Sion ; Standmann Werner, Sion.

52 : Ducrey Simon, Leytron ; Fumeaux Aloys, Vétroz ; Gaillard Edouard, Ardon ; Lorenz Antoine, Sion ; Luisier Augustin, Saillon ; Raymond Marc, Saillon.

51 : Cajeux Antoine, Fully ; Gex-Fabry Antoine, Sion ; Michellod Jules, Chamoson ; Pointet Paul, Charraz.

50 : Carron Benoît, Fully ; Carrupt Martial, Chamoson ; Duboule René, Charraz ; Micheloud Henri, Bramois ; Monnet Michel, Ardon ; Valliquier Ferdinand, Sion.

Cible Longeborgne : 54 : Dallèves Maurice, Sion ; Gex-Fabry Antoine, Sion.

53 : Germanier Francis, Vétroz ; etc.

En marge du tir, soit sur la place du stand, s'est tenue dimanche la traditionnelle assemblée annuelle des délégués des sections du Challenge sous la présidence de M. Ernest Planche, de Sion.

L'ordre du jour administratif fut liquidé dans un esprit de parfaite entente et de bonne camaraderie. Le comité fut confirmé à l'exception de M. Joseph Dorsaz, de Fully, démissionnaire, qui y fut remplacé par M. Jules Michellod, de Chamoson. De ce fait, l'équipe dirigeante du challenge est composée comme suit : Président : Ernest Planche, Sion ; vice-président : Jean Roduit, Leytron ; secrétaire-caissier : Philibert Zufferey, Ardon ; membres : Paul Binner, Bramois, et Jules Michellod, Chamoson.

Les délégués ont attribué l'organisation du prochain tir-challenge de 1955 prévu dans le courant de septembre ou d'octobre, à la société de tir « Nouvelle Cible » de Chamoson.

CYCLISME

Le championnat valaisan contre la montre

Disputé sur le parcours Brigue-Tourtemagne et retour (50 km.) et organisé par le V. C. Simplon de Brigue, le Championnat valaisan individuel contre la montre, dernière épreuve officielle de la Fédération, a donné l'occasion au sympathique et méritant Epiney (Sierre) de trouver enfin une récompense à ses efforts persévérants. Il fut d'ailleurs, dimanche, l'homme le plus régulier en course et sa moyenne de 37 km. 950 témoigne de réelles qualités.

Derrière cet espoir du cyclisme valaisan, la bataille fit rage et la seconde place de Luisier est aussi une réjouissante affirmation. Domage que ce dernier dut supporter une pénalité de 30" par la faute d'un motard qui s'obstina à le suivre malgré le règlement et dont l'un, Parejas, pourtant sélectionné pour le 17 octobre (course des clubs du Léman), préféra les deux roues motorisées ! Un cas de conscience à méditer !

A signaler également la très bonne performance de Puippe, qui ne s'inclina que de justesse, de Maret, de Bocherens, et des juniors en général qui s'imposèrent aux amateurs B. Quant à J. Jordan, il parut très fatigué de la période militaire qu'il vient d'effectuer.

Classement : 1. Ch. Epiney, Sierre (A), 1 h. 19' 03" ; 2. Jos. Luisier, Martigny (Jun.), à 7" ; 3. R. Puippe, Monthey (A), à 11" ; 4. R. Maret, Martigny (B), à 1' 10" ; 5. J. Jordan, Monthey (A), à 1' 11" ; 6. M. Bocherens, Monthey (Jun.), à 1' 44" ; 7. L. Praz, Sion (B), à 2' 04" ; 8. P. Cottier, Monthey (Jun.), à 2' 51" ; 9. M. Gavillet, Monthey (B), à 4' 07" ; 10. A. Galetti, Monthey (B), à 4' 13".

Par catégories

Amateurs A : 1. Epiney 0 ; 2. Puippe 11" ; 3. Jordan 1' 11". Amateurs B : 1. Maret 0 ; 2. Praz 54" ; 3. Gavillet 2' 57". Juniors : 1. Luisier 0 ; 2. Bocherens 1' 37" ; 3. Cottier 2' 44".

Deux victoires de Koblet

Dix-huit coureurs ont pris part dimanche matin, à Zurich, au Grand Prix suisse contre la montre. En très bonne condition, Hugo Koblet a nettement dominé tous ses adversaires et remporté une brillante victoire.

Classement : 1. Koblet, les 100 km. en 2 h. 29' 29" 4, moyenne 40 km. 136 ; 2. Ferdy Kubler (Suisse), 2 h. 33' 4" 6 ; 3. I. Vittré (France), 2 h. 33' 54" 6 ; 4. H. Hollenstein (Suisse), 2 h. 37' 37" 8 ; 5. Jean Brun (Suisse), 2 h. 38' 14" 6 ; 6. Rolf Graf (Suisse), 2 h. 38' 38" 4 ; 7. E. Rudolf (Suisse), 2 h. 40' 37" 5 ; 8. Ch. Gaul (Luxembourg), 2 h. 41' 10" ; 9. Hans Wenger (Suisse), 2 h. 43' 34" 2 ; 10. Hans Hubi (Suisse), 2 h. 43' 36" 2. Koblet a défendu victorieusement dimanche, à Oerlikon, son maillot de champion suisse de poursuite en rejoignant Henri Muller au 12^e tour.

Tour d'Horizon

C'est donc aujourd'hui mardi que s'est ouverte à Londres cette conférence des « Neuf » dont l'Europe attend, semble-t-il, des décisions capitales pour son avenir. A prendre le ton de la presse, on pourrait vraiment croire que l'ère des chiffons de papier soit enfin heureusement révolue et que l'on puisse dorénavant s'attendre au respect des futurs contrats internationaux. Acceptons-en l'augure !

Il est toujours malaisé d'émettre des pronostics ; l'opinion — d'après les coups de sonde des journaux — paraît optimiste, tant les discours ministériels de ces derniers jours s'harmonisaient dans les grandes lignes. Des questions de détail parfois importantes séparent, bien sûr, les thèses britannique, française et allemande relatives à l'organisation de la sécurité, mais tout le monde a l'air d'être mis d'accord sur les points essentiels, soit l'admission de l'Allemagne occidentale dans le nouveau concert européen et la reconnaissance de sa souveraineté. Restent à fixer les garanties demandées par la France, à la suite du réarmement contrôlé de ce pays, qui résultera de cette situation.

Le climat dans lequel va se tenir cette conférence de Londres est donc nettement meilleur qu'il ne l'était au moment de la rencontre de Bruxelles ou même à Strasbourg. Sans avoir cédé sur les garanties à exiger de l'Allemagne, M. Mendès-France paraît avoir fait une concession de taille et c'est précisément sur ce point qu'il pourrait surgir des difficultés à la ratification par le parlement français. C'est du moins l'impression qui résulte de la lecture de certains quotidiens où l'on envisage déjà la chute du ministère. Parmi les adversaires irréductibles de M. Mendès-France, on voit pointer l'oreille du MRP qui ne lui pardonne pas ses premiers succès, et celles des gaullistes et des communistes intransigeants sur le principe du réarmement allemand. L'avenir nous montrera si le patriotisme des Français saura faire taire les rivalités partisanes.

En attendant l'ouverture des débats, les ministres des affaires étrangères des pays invités à la conférence auront eu tout le temps d'examiner les mémorandums de MM. Eden, Mendès-France et Adenauer. A Strasbourg, le Conseil de l'Europe, après étude de ces thèses, a voté une déclaration sur cet objet.

La situation générale, toujours instable, n'a cependant pas trop mal évolué ces derniers temps. Si les Chinois menacent de s'emparer des îles autour de Formose, les événements n'ont pas empiré. Chou En Lai ayant demandé la convocation d'une conférence au sujet du règlement du problème coréen, Sygman Rhee a répondu que « la Corée du Sud refusait de siéger avec des communistes ». Là, on n'est pas prêt de s'entendre.

A Saïgon, on attend, dans le désordre actuel, l'intervention de l'empereur Bao Dai. Celui-ci aurait désavoué son premier ministre, M. Ngo Dinh Diem, l'invitant à démissionner. Les sectes militaires reprennent leurs querelles, ce qui prouve malgré tout que le protectorat français avait du bon et que l'apprentissage de la démocratie ne va pas tout seul.

En Italie, le scandale Montesi continue à « éclabousser les marches du trône », si l'on peut encore employer cette expression. M. Piccioni, ministre des affaires étrangères, dont le fils est inculpé dans l'affaire, a été remplacé, ensuite de sa démission, par M. Martino, qui représentait son pays à Londres.

A l'ONU enfin, le bureau de l'assemblée a recommandé l'inscription de la question de Chypre. M. Dulles a, d'autre part, annoncé que les Etats-Unis soumettraient un projet tendant à concrétiser les propositions du président Eisenhower sur la création, à des fins pacifiques, d'un pool atomique international. En outre, il a révélé à ce propos que l'URSS avait remis, le 22 septembre, au gouvernement américain une note exprimant le désir de poursuivre les conversations sur ce pool.

En marge des « désirs de paix » des empires en armes, des expériences atomiques en vue de la guerre continuent en Amérique (dans l'Utah et le Nevada), et l'URSS, de son côté, fait état d'essais semblables.

Alphonse Mex.

Le Tour d'Europe

Schwenningen-Augsbourg

L'étape de dimanche a été gagnée par l'Anglais (!) Robinson, à la moyenne élevée de 39 km. 164. Les Suisses ont fait bonne contenance, surtout Metzger qui a terminé 3^e, et Schellenberg, 7^e.

Cette étape devait être, malheureusement, fatale au Suisse Roland Jaquet, de Genève, qui, à l'entrée d'Augsbourg, entra en pleine vitesse dans une auto arrêtée au bord de la route. Relevé grièvement blessé, Jaquet fut transporté à l'hôpital. Il devait y succomber hier matin lundi.

Lundi, abandons massifs

Quarante-six coureurs ont quitté Augsburg lundi matin sous une pluie continue et glacée.

Après cinquante kilomètres de course, Martin Metzger, à qui l'on avait caché la mort de Jaquet, l'apprit à ce moment et ne voulut pas continuer le Tour. Metzger abandonnait ainsi dans la première partie de l'étape. Les circonstances atmosphériques provoquèrent de nombreuses défaillances. Parmi les abandons, citons ceux de Jean Robic, de l'Italo-Belge Cerami, de van Kerckhoven, de Roca, de Close, de Tremaudan.

Au 75^e km., 8 hommes conduits par Diot ont pris le large et sont arrivés détachés à Innsbruck. Schellenberg s'est classé 12^e et Huber 13^e. Couvreur est toujours leader, avec quelques secondes d'avance sur van Dormel (Belgique) et Volpi (Italie). Huber est 7^e.

* Le prochain tour de la Coupe suisse (10 octobre) verra l'entrée en lice des clubs de Ire ligue. Voici les matches qui intéressent notre région : Martigny-Lutry, Nyon-Sion, Sierre-Chailly, Renens-Monthey.

Maison de commerce de Martigny cherche une

employée de bureau

avec diplôme et ayant fréquenté l'école de commerce pendant trois ans au minimum. Entrée tout de suite. Offres par écrit avec certificats et prétentions s/ chiffres R 3381 au journal Le Rhône, Martigny.

La semaine parlementaire

De notre collaborateur aux Chambres fédérales

A la fin d'un été qui n'a guère tenu ses promesses, les membres du Parlement ont repris une fois de plus le chemin de Berne pour prendre part à la session d'automne, dont la durée a été fixée au maximum à trois semaines. Au rythme avec lequel les travaux ont débuté, il est à prévoir que la session durera bien trois semaines, étant donné que le deuxième jour a été presque entièrement consacré à la visite de l'Exposition de Lucerne, où les députés étaient invités à participer aux manifestations prévues. De ce fait, ce n'est que mercredi matin que les Chambres se sont mises à l'ouvrage. A cet égard, on peut se demander s'il est véritablement nécessaire de suspendre un jour entier le travail de nos conseils, alors qu'une partie seulement des députés ont répondu à l'invitation. Cela paraît un peu abusif, vu qu'à Berne le temps est limité et que nos législateurs ne veulent pas — avec infiniment de raison — augmenter la durée des sessions. Dans le cas particulier, il aurait suffi d'inviter nos députés pour l'après-midi. De cette manière, ceux d'entre eux qui voulaient se rendre à Lucerne auraient pu le faire sans retarder les travaux parlementaires.

Au National, le reste de la semaine a été entièrement consacré à des problèmes d'ordre économique : 49^e rapport du Conseil fédéral sur les mesures de défense économique envers l'étranger, lutte contre les crises, contrat collectif de travail, améliorations foncières, réponse de M. Rubattel à diverses interpellations concernant le salaire du paysan et l'écoulement de la production rurale. De plus en plus l'économique l'emporte sur le « politique ». M. Rubattel a profité de cette occasion pour faire un exposé général sur la politique du Conseil fédéral dans ce domaine où les intérêts des producteurs et des consommateurs ne cessent de se heurter, sans que personne ne soit satisfait des décisions prises. Le temps n'est plus où, selon Victor Hugo, le Suisse traissait sa

vache et vivait en paix ! Il est cependant équitable de constater que l'exposé de M. Rubattel, un des derniers qu'il fera avant de se démettre de ses fonctions, a fait une forte impression et que les interpellateurs les plus coriaces, à l'exception d'un seul, ont dû reconnaître que le Conseil fédéral a fait le maximum possible en faveur de notre agriculture, qui aurait tort d'attendre son salut uniquement des mesures de protection prises en sa faveur par l'Etat tout puissant.

Pendant que le National consacrait son temps à l'étude de ces problèmes, les Etats, eux, abordaient l'examen de l'initiative populaire pour la protection du site de Rheinau. Le Conseil fédéral, ainsi qu'on le sait, tout en concluant à son rejet, estime que l'initiative doit être soumise au double vote du peuple et des cantons. Le Conseil national, dans sa majorité, s'est rallié à ce point de vue. En revanche, la majorité de la commission des Etats s'est prononcée par sept voix contre sept dans un sens différent. Le risque d'une divergence qui pouvait se créer entre les deux Conseils n'alla pas sans provoquer un vif et intéressant débat, au cours duquel partisans et adversaires de la recevabilité s'affrontèrent le plus courtoisement du monde. Finalement ce furent les partisans de la recevabilité qui l'emportèrent par 23 voix contre 17. Mais alors que le Conseil national, par 123 voix sans opposition, voulait bien renoncer à un contre-projet, le Conseil des Etats, à la surprise générale, persista par 20 voix contre 15, dans son intention de faire adopter un tel contre-projet ne laissant subsister que l'article sur la protection de la nature. Ce compromis ne satisfaisait naturellement personne ni au point de vue politique, ni au point de vue juridique et il est invraisemblable que le Conseil national suive l'autre Chambre. Le projet retournera donc aux Etats qui finira bien par adopter le point de vue général.

ÉTRANGER

Un nouveau typhon sur le Japon

Un typhon a ravagé l'île d'Hokkaido et ses environs, faisant 1492 morts, 367 blessés et 24 disparus.

177 seulement des 1257 personnes qui se trouvaient à bord du ferry-boat « Doya-Maru » ont survécu au naufrage de celui-ci en pleine tempête. Deux autres bateaux ont également sombré. 37 ouvriers qui travaillaient sur une route ont été ensevelis par l'effondrement d'un pan de montagne.

Le menu manquait de sel !

Sept cents prisonniers du pénitencier de Chicago se sont révoltés. La police est immédiatement intervenue pour mettre fin aux actes de violence des mutins à l'aide de gaz lacrymogènes.

C'est dans le réfectoire que la mutinerie a éclaté. Les détenus ont violemment protesté auprès des gardiens parce que le même menu leur était servi pour la troisième fois en une semaine. Ils se sont mis à jeter leurs assiettes et leurs couverts à terre. Le directeur a promis de recevoir les doléances des détenus et de faire le nécessaire pour les satisfaire.

Le responsable de la myxomatose condamné par un tribunal

Le tribunal civil de Dreux vient de reconnaître implicitement la responsabilité du professeur Armand Delille dans l'épizootie de myxomatose qui, après avoir envahi toute la France, a gagné plusieurs pays étrangers.

On rappelle que le professeur Delille voulant débarrasser sa propriété des lapins sauvages qui l'infestaient, s'était procuré du virus de la myxomatose et en avait truffé des boulettes qu'il répandit autour de sa maison. Mais les lapins des propriétés voisines en ont été les premières victimes et le mal s'est répandu.

Le tribunal civil n'a pas considéré comme recevable l'instance introduite par le comité de défense pour des raisons de forme. Mais il a reconnu le professeur Delille responsable de la mort de 50 lapins appartenant à une de ses voisines, Mme Giraud.

L'affaire ira, bien entendu, en appel ; mais si la cour d'appel confirme le jugement qui vient d'être rendu, la responsabilité reconnue du professeur à l'égard de Mme Giraud lui vaudra une série de procès que ne manqueront pas de lui intenter tous ceux qui, à des titres divers, estiment qu'ils ont été lésés par la mort de lapins due à la myxomatose.

Le prix Staline de la paix à un Anglais

M. Skobelzyn, président du Comité international des Prix Staline, a remis jeudi à M. John Bernal, professeur à l'Université de Londres et co-fondateur de ce comité, le Prix Staline de la paix qui lui a été décerné en reconnaissance de « son éminente contribution à la paix des nations ». La cérémonie solennelle s'est déroulée au Kremlin.

Le « vieillissement » de la zone Est de l'Allemagne

Après les désordres de juin 1953, en zone Est de l'Allemagne, environ 1500 personnes franchissent chaque jour la frontière pour trouver refuge à Berlin-Ouest. La plupart étaient des hommes, et plus des deux tiers des fugitifs étaient des jeunes gens. Les statistiques avaient calculé à ce moment là que si cette « immigration » se maintenait dans des proportions semblables, cela représenterait tous les six mois l'équivalent de la population d'Erfurt, et que, en 1975, la zone Est de l'Allemagne ne comporterait plus que des habitants âgés de plus de cinquante-cinq ans.

Et il n'existe aucun signe permettant de penser que la zone Est pourra compenser ces pertes par ses seuls moyens. Tout d'abord, le nombre des mariages a diminué de près des deux tiers, en comparaison de 1939. Le nombre des naissances a évidemment suivi une marche parallèle, et enfin la mortalité des nouveaux nés est encore le double de celle d'il y a quinze ans.

Au point de vue démographique, l'Allemagne de l'Est ne présente plus l'image de la pyramide classique qui est celle d'un peuple sain, mais bien plutôt celle

d'une urne, c'est-à-dire d'une population caractérisée par le vieillissement de la population. Et cette évolution s'accroît constamment, à moins, disent les statisticiens, que le gouvernement ne parvienne à créer de meilleures conditions d'existence et à augmenter par là la natalité.

Nos enfants et la rue

le sport

Coupe du monde de football ! Tour de Suisse ! Grand Prix ! Championnats d'Europe d'athlétisme !

Tous ces grands festivals sportifs ont eu lieu et d'autres auront lieu cette année en Suisse. Des centaines de milliers, des millions de personnes de tous les âges et de tous les milieux s'intéressent à ces manifestations, et aux résultats que la radio débite après la fin de chaque concours.

Que nos enfants aient leurs idoles qui ont nom Othmar Walther et Neury, Koblet et Kubler, Fungio et Gonzales, n'est pas pour nous étonner, ni leur besoin d'imiter ces « géants de la route », mangeurs de kilomètres » et autres « héros ». Mais d'autre part, est-il donc absolument indispensable et inévitable que ce louable enthousiasme sportif trouve son accomplissement précisément dans la rue ? N'existe-t-il pas suffisamment de préaux, de terrains de sport ou de prairies pour fournir à nos jeunes vocations un cadre approprié pour leurs ébats ?

La rue n'est pas un terrain de football, ni un vélodrome. Bien des parties commencées dans la joie et l'enthousiasme entre deux trottoirs ont fort mal fini. Plus d'un enfant qui se croyait Koblet ou Faton s'est réveillé dans un hôpital, quelquefois estropié pour toute sa vie !

+

Monsieur et Madame César CRETTON, à La Bâtiatz ;
Mademoiselle Georgette CRETTON, à La Bâtiatz ;
Mademoiselle Marie-Claire MONTANDON, sa fiancée ;
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Hervé GRETTON

leur bien cher fils, frère, fiancé, neveu et cousin, survenu accidentellement à Mauvoisin, à l'âge de 25 ans.

L'ensevelissement aura lieu à Martigny, le mercredi 29 septembre 1954, à 10 heures.

Départ du domicile, La Bâtiatz, à 9 h. 45.

Cet avis tient lieu de faire-part.

+

Monsieur et Madame Marcel CARRON-GABBUD et leurs enfants Francis, Serge, Blanche et Maurice, à Martigny-Ville ;
Monsieur et Madame Charly CARRON-BORGEAT, à Vernayaz ;
Madame veuve Augusta CARRON et famille, à Martigny-Ville ;
Madame veuve Louis GABBUD, ses enfants et petits-enfants, à Champsec ;

ainsi que les familles parentes et alliées CARRON, GABBUD, GILLOZ, RODUIT, FELLAY, GARD, JACQUEMIN, BAILLIFARD, GRAFF, LAMBIEL, ont le chagrin de faire part du décès de

Mademoiselle Marcelle GARRON

survenue à Martigny-Ville le 27 septembre, à l'âge de 18 ans, munie des saints Sacraments de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Martigny-Ville le jeudi 30 septembre 1954, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Priez pour elle !

AUTO-ECOLE R. FAVRE

Camions
Voitures
Cars

Sion tél. 2 18 04 et 2 26 49 - Martigny 6 10 98

Electricité sa. Martigny

Téléphone 6 17 92

Faisant, Salamin & Cie

Entreprise concessionnée, Frigorifiques « Electrolux »
Concessionnaire Lonza et PT

Plus petits,
mais avec
les qualités



des grands

L'ANGLIA et la PREFECT sont équipées d'un moteur 6 CV, 4 cylindres, développant 36 CV au frein. Le rendement de ces deux modèles, compte tenu du poids à vide et à pleine charge, démontre que l'ANGLIA et la PREFECT sont réellement dotées des qualités propres à une grosse voiture. C'est à cet étonnant rendement de leur moteur qu'est dû leur remarquable aptitude en côte allant de pair avec une économie de carburant particulièrement sensible. Tout propriétaire d'ANGLIA ou de PREFECT bénéficie enfin des précieux avantages de l'organisation du service FORD. Essayez-les; en palier, comme en côte, l'ANGLIA et la PREFECT tiennent leurs promesses.

Anglia Fr. 5950.-
2 portes, 4 cylindres, 6 CV



Prefect Fr. 6650.-
4 portes, 4 cylindres, 6 CV

Je désire faire un essai avec une ANGLIA/PREFECT sans engagement.

A envoyer à Ford Motor Company, Délégué O. Gehrigler, Zurich 1

Nom;

Rue;

Téléphone; Localité; 42

SION: Kaspar Frères - Garage Valaisan

Distributeurs locaux:
Brigue: Franz Albrecht. - Montana: Pierre Bonvin. -
Viège: Edmond Albrecht. - Martigny: A. Métrailler. -
Orsières: Gratien Lovey.

Les distributeurs d'autres localités figurent dans l'annuaire téléphonique sous « Ford ».
Délégué: O. Gehrigler, Zurich.



La belle confection
avenue de la Gare

On demande à louer, à Martigny,

APPARTEMENT

une chambre, cuisine, salle de bains (2 chambres). S'adresser au journal sous R 3310.

BOUCHERIE - CHARCUTERIE SAVARY à ORSIÈRES. Tél. (026) 6 82 29, vous offre:

**saucisses
mi-porc extra
Fr. 4.- le kilo**

A LOUER

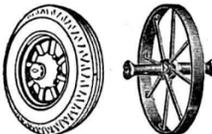
au Martigny à Martigny-Bourg, dans situation tranquille, beaux

appartements

disponibles dès septembre 1954 et printemps 1955, avec tout confort, balcons, machine à laver, dévaloir, 3 chambres, bains, cuisine Fr. 140.-; 4 1/2 chambres, bains, WC, cuisine, Fr. 170.-. S'adresser à Charles Fontaine, Martigny, Martigny-Bourg ou à Martigny-Gare, à l'Épicerie de la Gare. Tél. 026 / 6 15 39 ou encore 027 / 2 25 14.

Roues de brouettes

de toutes hauteurs et toutes longueurs de moyeu, avec pneu, pneu plein ou cercle en fer



Roues à pneu, pour chars, tombereaux, chars à bras. Essieux et freins.

Roues mobiles avec pneu pour essieux patentes ou ordinaires.

Roues militaires avec pneu, pneu plein ou cercle en fer, y compris essieux (bon marché).

Fritz Bögli-von Aesch, Langenthal - 45. Tél. 063 / 2 14 02.

Occasions!

A VENDRE

1 belle chambre à coucher en noyer massif, soit: 1 lit avec literie crin animal, refait à neuf, 1 armoire à 3 portes, 1 lavabo à glace et 1 table de nuit, pour Fr. 850.-; 1 cuisine, soit: 1 buffet, 1 table, 4 tabourets, le tout avec lino, pour Fr. 230.-; ainsi que 6 lits à 2 places, literie refaite à neuf, avec matelas en crin neuf, pour Fr. 220.-; idem, 1 1/2 place, Fr. 190.-, divans avec matelas neuf, Fr. 145.-; 3 lits d'enfants avec matelas neuf, Fr. 75.- pièce; armoires à 2 portes, neuves, Fr. 135.- pièce; idem, à 1 porte, Fr. 100.-; 4 commodes de Fr. 50.-, 70.- et 95.-; canapés de Fr. 40.-, 50.-, 80.- et 90.-; tables de nuit, depuis Fr. 8.-. S'adresser à Brochella, ameublements, Fully, tél. 6 31 53.

A vendre

plantons de fraises

« Triomphe de Tihange », très précoces et résistants au gel. La première variété commerciale actuelle. 8 fr. le cent, 60 fr. le mille.

Joseph Mabillard, cultures, Leytron, tél. 471 16



**Jeudi 30 septembre :
Journée valaisanne à Lucerne**

Nous rappelons à la population valaisanne et notamment à nos agriculteurs que le jeudi 30 septembre sera réservé tout particulièrement aux visiteurs valaisans de l'Exposition d'agriculture de Lucerne. Cette grande manifestation paysanne suisse mérite une attention spéciale et nous invitons cordialement la population du canton à se rendre en grande nombre à Lucerne le jeudi de cette semaine.

Il est rappelé que les billets simple course sont valables pour le retour s'ils sont timbrés à l'Exposition.

Une invitation toute spéciale est adressée aux Valaisannes pour se rendre à Lucerne en leur costume du pays. Tous les Valaisans se donneront rendez-vous au « Mazot valaisan » pour se trouver en commun à Lucerne!

Concession des eaux de la Dranse

Le Conseil communal de Martigny-Bourg a décidé, dans une récente séance, d'accorder la concession de sa part d'eaux de la Dranse au groupe projetant la construction d'un grand barrage à Emosson, groupe représenté par M. Albert Maret, ingénieur. L'assemblée primaire devra encore se prononcer sur cet objet.

Cours professionnels 1954-1955

Les cours professionnels débuteront prochainement à Sion, Martigny, Monthey, Chippis, Viège, Brigue. Tous les apprentis sont priés de bien vouloir consulter à cet effet les « Bulletins officiels » du 24 septembre et du 1er octobre 1954.

Service de la formation professionnelle.

Heureuses perspectives

L'été froid et pluvieux que nous avons subi n'a guère favorisé la maturation des fruits et de la vendange. Le retard a été heureusement comblé en partie par les beaux jours d'automne et la récolte s'annonce bonne malgré tout. On peut même dire qu'elle sera magnifique au Grand-Saconnex (Genève), puisque les sphères de la Loterie romande y distribueront, le 2 octobre, des lots de 120,000, 30,000 et 15,000 fr. sans compter la série habituelle des moyens et des petits.

Ne sont-ils pas là des fruits tentants que chacun voudrait cueillir? Le billet que vous aurez eu soin d'acheter à temps - le dernier tirage s'est fait à guichets fermés! - vous donne le droit de participer à cette récolte. Et si la chance ne vous souriait pas, vous aurez eu la satisfaction de savoir que votre geste a fait le bonheur des œuvres charitables ou d'utilité publique qui vivent en bonne partie de la Loterie romande.

Vers les vendanges en Valais

L'été pluvieux et très humide qu'on a traversé faisait craindre pour la maturation et la qualité de la vendange pendante. En effet, à fin août on aurait eu de la peine à cueillir des grappes entièrement mûres, alors qu'habituellement le raisin peut déjà se consommer à partir du 15 de ce mois. Mais le mois de septembre a amené des séries de journées chaudes avec pluies intermittentes, surtout la nuit. De ce fait la vigne a fait de gros progrès, à telle enseigne que l'on peut dire que le retard a été en bonne partie rattrapé.

Aujourd'hui, le vignoble se présente sous une forme prometteuse et la véraison est quasi partout accomplie. Sans doute, les vendanges seront retardées d'une quinzaine de jours environ, mais ce sera tout au bénéfice de la qualité. Au fond, c'est cela qui compte. Le marché des vins indigènes souffre, comme on sait, d'une crise d'écoulement. Il importe donc de produire avant tout la qualité qui finit toujours par s'imposer.

La vendange en puissance sera plus abondante que l'année dernière. On pense qu'elle sera de l'ordre de 22 à 24 millions de litres, si les conditions atmosphériques restent favorables jusqu'à la récolte.

**Autour du tunnel routier
Mollens-La Lenk**

Samedi se sont réunis au Casino de Montana des personnalités du Simmental et du Valais central aux fins d'examiner le projet de tunnel routier Mollens-La Lenk, sous les Alpes bernoises. Cette assemblée a fait suite aux divers exposés de l'ingénieur von Rotz dans les communes plus directement intéressées à cette réalisation. Le projet dont il s'agit comporte la construction de deux tunnels parallèles - établissant donc le sens unique - permettant aux véhicules à moteur de franchir en peu de temps la distance qui sépare le Simmental de la vallée du Rhône, soit 12,2 km. Les galeries auront une section de 4,2 m. et seront munies d'un système de traction pour les voitures et camions imposant d'arrêter les moteurs, ce qui évite les émanations de gaz de combustion. Les usagers des tunnels pourront rester en place pendant le passage qui ne prendra que peu de minutes. Le projet prévoit une traversée minimale de quelque 600 voitures journalièrement dans chaque sens. Il faudrait deux ans pour réaliser cette œuvre dévisée à 55 millions de francs et qui pourrait être prolongée par l'ouverture de galeries similaires au-dessus du tunnel du Simplon. Ainsi serait accomplie avec toute la rapidité désirable la liaison automobile Nord-Sud.

L'auteur de ce projet hardi, qui comporte également un lift surgissant au Tothorn, à quelque 2800 mètres, laisse aussi entrevoir des possibilités intéressantes touchant l'écoulement des produits du Valais vers la Suisse centrale et septentrionale, ainsi qu'une large amélioration des conditions d'irrigation de la région agricole du coteau, le percement de deux galeries devant amener la découverte d'un certain volume d'eau. Les surplus de celle-ci pourraient même alimenter, conjointement avec des forces hydrauliques à amener du Daubensee, à 2200 m., une centrale électrique à créer ou, en tout cas, contribuer à améliorer le débit du second palier des forces de la Liègne en construction.

Telles sont les grandes lignes du projet qui a été porté à la connaissance des personnalités réunies à Montana. Il importe d'ajouter que s'il a l'assentiment de la plupart des communes siéroraises intéressées, il rencontre d'assez vives oppositions du côté bernois et parmi les partisans des routes transalpestres du Santsch et du Rawyl et sans doute aussi de la Gemmi.

Le congrès des Jeunesses radicales

Il s'est tenu dimanche à Sembrancher, en présence d'un nombreux public. Une quarantaine de sections ont défilé dans les rues du village avant de se rendre à la place de fête. Au cours de la partie oratoire prirent notamment la parole MM. Ernest Voutaz, député, Martial Sauthier, président des Jeunesses radicales valaisannes, Marcel Gard, conseiller d'Etat, Francis Germainier, député, Copt, député, et Max Crittin, président du groupe radical du Grand Conseil.

**Voyages d'automne à prix réduits
sur les chemins de fer Brigue-Viège-
Zermatt et du Gornergrat**

Les samedi 2 et dimanche 3 octobre 1954, il sera délivré à titre général des billets spéciaux d'aller et retour comportant un rabais d'environ 70%. Ces billets sont valables au retour les 2, 3 et 4 octobre. Les enfants de 6 à 16 ans paient la moitié des taxes spéciales.

Le dimanche 3 octobre, les trains circuleront sur la ligne du Gornergrat d'après l'horaire d'été valable jusqu'au 3 octobre y compris.

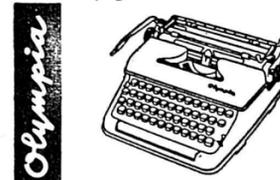


**Conservatoire cantonal
de Musique - Sion**

COURS de RYTHMIQUE pour tous les âges.
Education corporelle, physique et musicale.
Ouverture: lundi 4 octobre 1954.
Tél. 2 25 82, de 14 à 17 heures.



Machines à écrire: SG 1, modèle de bureau; plusieurs types et largeurs de chariot. SM 2 et SM 3, portatives, pour la maison, le bureau et le voyage.



Machines à additionner: avec clavier « non-stop », nombreux modèles; également avec chariot mobile et chariot « shuttle ».



Olympia

Frappe plus facile
calcul plus rapide

MACHINES DE BUREAU OLYMPIA S.A.

Zurich I; Weinbergstrasse 15. Tél. 051 / 28 42 39.

Prospectus, ainsi que démonstration sans engagement, par le représentant exclusif pour le Valais:

Maison Gaillard, Martigny Téléphone 026 / 6 11 59

SAMEDI 120.000
au Grand-Saconnex / Ge
LOTERIE ROMANDE

APRÈS LE VOL DU B-707, RIVAL AMÉRICAIN DU COMET

Revers britanniques

L'Angleterre, pour qui sa flotte de guerre et son aviation sont une source de fierté de bon aloi, doit souffrir dans son orgueil national. Dès la fin de la guerre, désireuse de prendre la tête de la compétition technique entre les grandes puissances, elle avait investi des capitaux énormes dans la construction d'avions de conception révolutionnaire. La rançon payée au progrès fut lourde. Chacun sait que les De Havilland, famille de hardis pionniers, furent particulièrement touchés : deux fils de sir Geoffrey trouvèrent la mort en essayant les fameux appareils à ailes en delta.

Avec la mise en service des Comet I, II et III, les Britanniques semblaient avoir reçu la juste récom-

appareil de transport. Il peut, en effet, prendre à bord 130 passagers (le Comet I 48 seulement). L'armée se propose également d'en faire une citerne volante destinée à ravitailler en vol les bombardiers à réaction.

Cette mission a été confiée jusqu'à présent à des avions à hélices, en particulier à des KC-97. Pour ce faire, les bombardiers B-47, par exemple, doivent descendre à une altitude de 20,000 pieds et réduire considérablement leur vitesse. Avec les 707, cette opération délicate pourra se faire à l'altitude de 40 mille pieds et à la vitesse de combat. La compagnie Boeing a assumé de gros risques en entreprenant la construction du modèle 707. Non seulement cette réalisation a coûté 20 millions de dollars, mais, pour être rentable, il faut que le nouveau géant des airs

mais sous l'impulsion de ce dilettante de génie, la petite usine devint, progressivement, l'un des plus grands trusts des USA. En trente-huit années, il produisit quelque 22,500 appareils de deux cents types différents. On sait ce que la cause alliée doit aux fameuses forteresses volantes B-17 et B-29.

Certes, la firme ne connut pas que des succès. Aux graves revers de l'immédiat après-guerre, aux délicats problèmes posés par la « reconversion » des usines de guerre, vint s'ajouter la mort inopinée de son directeur Philip Johnson, qui présida avec bonheur aux destinées des gigantesques établissements pendant les années cruciales. Le remplacer ne fut pas une petite affaire. Les recherches durèrent plus d'un an. Le choix se fixa sur un modeste homme de loi qui, assurément, connaissait bien la situation financière de la Boeing, mais strictement rien en aéronautique !

Avec humour, «Time» publie des extraits du jour-

per), appareil transatlantique conçu pour transporter 74 passagers, et le Stratoliner avec cabine « pressurisée » pour vol à haute altitude.

Ces premiers géants de l'air ne se vendirent pas en grand nombre (vingt-deux en tout), ils coûtaient trop cher, étaient d'un maniement trop compliqué. Boeing laissa 4,500,000 dollars dans l'aventure.

Mais, voulant doter son aviation de nouveaux bombardiers, l'armée ouvrit une véritable compétition entre les constructeurs américains. La Boeing, jouant le tout pour le tout, releva le défi. Elle avait certes l'avantage d'une grande avance technique ; il n'empêche qu'en sortant le B-17, elle réalisa un coup de maître. Le quadrimoteur, pesant 22 tonnes, pouvait parcourir 3000 miles à 200 miles à l'heure, à une altitude de 24,000 pieds. Il méritait bien l'appellation sous laquelle il allait devenir célèbre : « The Flying Fortress », la forteresse volante.

Durant la deuxième guerre mondiale, 12,371 B-17 furent construits, dont 7000 par la Boeing et 3970 B-29 (2766 par la Boeing). En 1944, le président Johnson mourait d'épuisement.

B-47 et B-52

Le nouveau président Allen ne dut pas seulement, on l'a vu, surmonter les déconvenues qu'amènent les Stratocruisers et le marasme d'après-guerre : il dut se mettre « up to date », adapter la production au nouveau mode de propulsion.

En décembre 1947 était construit le B-47, à six réacteurs, conçu pour transporter les bombes atomiques. Dans l'usine de Wichita, sept cents B-47 ont déjà été rassemblés. Aujourd'hui, le B-47, ayant une vitesse de croisière de 600 miles à l'heure, constitue véritablement l'épine dorsale de l'U.S. Air Force.

On lui reprochait de n'avoir pas un rayon d'action suffisant. Seul le Convair B-36, avec ses moteurs à pistons couplés de réacteurs, était vraiment un avion intercontinental (10,000 miles sans ravitaillement). Mais, encore une fois, le handicap fut surmonté. La Boeing construisit son super-bombardier B-52. Les deux premiers modèles coûtèrent chacun la somme de 20 millions de dollars (le prix de revient en est maintenant de 8,5 millions de dollars pièce). Il est équipé de huit réacteurs J-57 Pratt et Whitney, ses ailes, d'une envergure de 185 pieds, sont fortement rejetées en arrière. Il est plus rapide que le B-47. Beaucoup de ses caractéristiques sont encore secrètes. On estime que deux cents B-52 au moins viendront grossir le Strategic Air Command.

Le général Curtis Lemay, qui commande cette unité aérienne, passe pour être terriblement difficile. Mais la seule critique qu'il ait formulée à l'égard du B-52 est la suivante : « Les sièges sont trop durs !... » On affirme, dans les revues spécialisées, que le B-52 est une merveille technique.

Ainsi, le KC-97, le B-47 et le B-52 ont remis la Boeing à flot. On s'attend à ce qu'elle fasse cette année pour un milliard de dollars d'affaires. Ses profits atteindront 31 millions de dollars, soit 48 % de plus que lors des années de pointe 1943 et 1944.

Pour conserver la première place qu'il a si chèrement acquise, Bill Allen s'est entouré d'une véritable armée d'ingénieurs : 5000 techniciens dépenseront environ 5 millions de dollars en recherches cette année. La firme s'est également vu confier le soin de mettre au point un moteur d'avion mù par l'énergie atomique. Bien entendu, on ne sait où en sont les travaux. C'est également la Boeing qui a conçu le F-99 Bomarc, chasseur sans pilote destiné à intercepter et détruire les bombardiers ennemis. Des millions de dollars sont investis dans la construction de cette arme secrète.

Jacques Vulaines.

L'histoire fabuleuse de la Boeing Airplane Company

pense de leurs patients efforts. Or, une terrible série noire vint clouer au sol tous ces magnifiques appareils et arrêter les commandes que de nombreux pays avaient passées à la Grande-Bretagne. Après de longues et minutieuses recherches, les experts viennent de prononcer leur verdict. Il est sévère : les catastrophes survenues aux Comet sont dues à des vices de construction, en particulier à l'usure prématurée de certains organes des réacteurs. Des experts indiens avaient déjà signalé la faiblesse de la « nervure 7 ». La firme De Havilland n'abandonnera certainement pas ses modèles, mais, en tout état de cause, c'est plus qu'une mise au point qu'il faudra pour que les prototypes offrent toutes garanties de sécurité. Elle y parviendra, n'en doutons pas.

Malheureusement, là ne s'arrête pas la série des revers qui frappent l'aéronautique britannique. Elle venait de sortir un bombardier à réaction aux performances sensationnelles : le Victor. Or, l'un des prototypes s'est désagrégé en plein vol et le pilote d'essai a été tué. Il est improbable qu'on puisse trouver la cause de ce malheur en examinant les débris, tant ceux-ci ont été dispersés par l'explosion.

Le Boeing 707

Et voici que la grande compagnie américaine Boeing, principale rivale de la firme anglaise, vient de mettre au point son modèle 707.

Plus grand que le Comet I (128 pieds de long), il est propulsé par quatre énormes réacteurs Pratt et Whitney J-57 capables d'exercer une poussée de 40 mille livres, soit le double du Comet. Sa vitesse de croisière est de 550 miles à l'heure, soit environ 70 de plus que le Comet I, et la moitié de plus que le plus rapide des avions à hélices. On s'attend à ce que le 707, qui pèse 95 tonnes, traverse l'Atlantique en moins de sept heures.

Pour le moment, le 707 est un appareil militaire dont les homologues viendront grossir les effectifs du Strategic Air Command, placé sous les ordres du général Curtis Lemay. Mais il est à prévoir que le nouvel avion sera employé dans un bref délai comme

soit adopté par les grandes lignes commerciales. Celles-ci ne semblent pas très pressées d'abandonner les avions à pistons et elles viennent d'investir quelque 250 millions de dollars dans l'achat de nouveaux appareils à hélices. Mais inversement, si une compagnie adopte les réacteurs, les autres devront suivre le mouvement. Comme on ne stoppe pas le progrès...

Le directeur de la Boeing, Bill Allen, a pesé toutes ses chances. Il sait que le prix de revient d'un 707 est de 4 millions de dollars, contre 1,850,000 pour un DC-7 ou un Super-Constellation. Mais la capacité et la vitesse de l'appareil que ses ingénieurs ont construit permettent un rendement deux fois et demi supérieur à celui des avions de transport actuellement en service.

La remontée sensationnelle de la firme Boeing, grâce aux initiatives hardies de M. Allen, fait penser au destin spectaculaire de la firme Volkswagen, en Allemagne occidentale, et à l'œuvre accomplie par un autre grand capitaine de l'industrie : Heinz Nordman.

On constate les réussites des pays étrangers, mais on ignore leurs efforts opiniâtres, leur travail acharné et les risques qu'ils acceptent d'encourir. Après la deuxième guerre mondiale, la situation financière de la Boeing était devenue catastrophique. Le marasme fut tel qu'il fallut fermer les deux plus grandes usines et licencier quelque 38,000 ouvriers et employés. Ceux qui, pendant la guerre, étaient devenus les rois de la construction des bombardiers étaient-ils appelés à cesser toute activité, voire à faire faillite ?

Les dirigeants de la firme réussirent à franchir cette passe difficile, au point qu'en 1953 le montant des ventes atteignit le chiffre de 900 millions de dollars. La compagnie fit 20 millions de bénéfices, l'emportant de loin sur tous ses concurrents.

Un homme d'envergure

La revue «Time» donne d'intéressantes précisions sur l'histoire de la Boeing. Elle fut fondée en 1916 à Seattle par William Edward Boeing, fils d'un riche marchand de bois. William n'était qu'un amateur,

nal intime de Bill Allen et fait partager à ses lecteurs les hésitations, bien compréhensibles, de cet homme doté par ailleurs d'un caractère timide. Il fallut presque lui forcer la main pour qu'il accepte de quitter son étude : le 1er septembre 1945, il commençait sa nouvelle carrière.

Les difficultés ne tardèrent pas. Les contrats de matériel de guerre ne furent pas renouvelés : les Etats-Unis désarmaient. On dut bientôt fermer l'usine de Wichita, dans le Kansas, puis une autre à Seattle.

En novembre 1945, la Pan American Airways passa commande de vingt Stratocruisers, vastes quadrimoteurs pouvant transporter 81 passagers à une vitesse de 300 miles à l'heure (rayon d'action : 3000 miles sans escale). Malheureusement, la fabrication des Stratocruisers revenait très cher (1,500,000 dollars) ; cinquante-six modèles seulement furent construits à l'usage de l'aviation civile. La compagnie Boeing y perdit 15 millions de dollars. A cela vint s'ajouter une grève qui dura cent quarante-sept jours !

Les premiers géants des airs

Allen tint bon, n'abandonna pas son coûteux mastodonte mais le transforma en une citerne volante, le KC-97. Ce fut son premier grand succès. Plus de cinq cents appareils de ce genre ont été construits jusqu'à ce jour.

Les anciens de la Boeing ne manquèrent pas de faire le rapprochement avec une autre grande réussite : la mise en service, en 1930, des premiers avions tout-métal, le « monomail », appareil postal. C'était le crépuscule des aéroplanes en bois, aux larges ailes entoilées. Non seulement la Boeing sut exploiter ses succès initiaux, mais elle se renouvela constamment, restant toujours à l'extrême pointe du progrès. Coup sur coup, elle présenta le B-9, un bombardier bi-moteur, et le P-26, chasseur monoplane aux performances sans égales à l'époque.

1933 vit la naissance du premier appareil américain de transport, le bi-moteur 247, en métal léger, capable de prendre de l'altitude en charge même avec un seul moteur. Vinrent ensuite le 314 (Clip-

L'expérience vaut mieux que les belles promesses !

Ultra-Bienna

la première lessive savonneuse à triple effet prouve, depuis des années, qu'elle lave parfaitement et en ménageant le linge, dans la chaudière comme dans la machine à laver. Elle dissout même les anciennes incrustations calcaires et confère au linge blancheur éclatante et couleurs lumineuses. Lavé avec Ultra-Bienna, le linge retrouve une merveilleuse fraîcheur et un toucher agréable.



Tous les bons Schnyder sont valables comme bons-images Avant !

SAVONNERIE SCHNYDER BIENNE 7



Pour tremper et dégrossir : SOBI, soude à blanchir. Pour le linge de corps et de cuisine : BIO 38° C

LE MAL D'AIMER

Roman d'Henri Ardel

Elle s'arrêta court, pensant à Marguerite, qu'elle désirait si passionnément aider... Et avec un sourire qui demandait grâce, elle répliqua :

— Mais c'est que... je suis exigeante... Je voudrais tant avoir un peu d'argent gagné par moi !... C'est si ennuyeux de devoir toujours en demander !

De nouveau l'éditeur se mit à rire ; et l'expression de son visage fut paternellement bonne.

— Un peu de patience, mademoiselle... La jeunesse doit se résigner à être en tutelle. Le temps viendra peut-être assez vite, où vous devrez compter sur vous seule...

France ne répondit pas... La porte du salon s'ouvrait pour laisser passage à Mme Danestel, retour de la plage. Elle s'arrêta saisie, à la vue de sa fille, devant le piano, auprès d'un petit homme ébouriffé qui se découvrait poliment devant elle.

Machinalement, elle articula :
— Mais, France, que se passe-t-il donc ?
— Ceci, maman, que je te présente M. Flamin, directeur de la « Revue mauve », qui a bien voulu m'exprimer le désir de publier mon poème.

— Ton poème !... Publier ton poème ? Quel poème ?... Et comment connaissais-tu monsieur ?

Cette nouvelle incroyable la prenait tellement par surprise que toute son habitude

du monde ne pouvait triompher du désarroi de sa pensée. Ce fut Flamin lui-même qui, amusé, se chargea de lui donner les explications nécessaires. Colette, arrêtée au seuil du salon, écoutait, intéressée et curieuse.

Flamin terminait, très correct :
— Vous ne voyez nul inconvénient, n'est-il pas vrai, madame, à ce que je traite avec mademoiselle ?

— Oh ! pas le moindre ! D'ailleurs, en la circonstance, c'est à elle seule qu'il appartient de décider ce qu'il lui convient de faire de ses vers. Je suis charmée que vous trouviez quelque valeur à ses essais.

— Quelque valeur ! répéta l'éditeur presque irrité... Eh ! madame, ils en ont une si réelle que, depuis le moment où le hasard me les a fait entendre à demi, je suis à la recherche de mademoiselle pour la prier de me les faire connaître tout à fait, afin que j'aie la satisfaction de les offrir à mes lecteurs !

Il se détourna de cette belle dame qui lui paraissait cruellement dénuée du sens poétique et demanda à France, dont les yeux révaient :

— Vous serez à Paris bientôt, mademoiselle ?
— Dans quelques semaines, je pense.

— Pas plus tôt ! jeta Colette avec une telle certitude dans la voix que France la regarda, attentive soudain.

— Allons, mademoiselle, j'attends votre manuscrit pour cette époque...

— Et sûrement, n'est-ce pas, vous serez toujours décidé à le publier ?

Il eut un rire de bonne humeur, amusé de lui voir cet air de fillette suppliante.

— Sûrement, je n'aurai pas changé d'avis. Madame, je vous présente mes hommages... Au revoir mademoiselle. Vous me pardonnez d'avoir eu l'audace de vous relancer jusqu'en votre hôtel.

— Je crois, en effet, que je vous pardonne ! Et de plus, je vous remercie... Je vous remercie beaucoup !

Elle lui tendait sa main fine. Il la serra cordialement. Puis, après un dernier salut, il disparut dans le flot des promeneurs que ramenait la cloche du déjeuner tandis que Mme Danestel, poursuivie par l'obsédant souci de l'exactitude, montait en hâte ôter dans sa chambre ses vêtements de sortie.

Colette, elle, n'avait pas bougé. Droite dans la pièce, un mystérieux sourire sur ses belles lèvres, elle contemplant, avec des yeux qui étincelaient, la dentelle frémissante des branches que la brise balançait. Au pas de sa sœur, elle tourna la tête et son regard s'attacha sur le visage de France que rosait une fièvre de joie.

— Eh bien, France, te voilà en route pour la célébrité !... Cette journée est décidément favorable aux Danestel...

Elle s'arrêta une seconde ; puis reprit :
— J'ai, moi aussi, une nouvelle à t'annoncer... Je suis fiancée ! Et c'est Mme Asseline qui m'a elle-même demandé d'accueillir son fils !

Une orgueilleuse, allégresse vibrante triomphalement dans la voix de Colette. Elle

l'avait gagnée, la partie jouée avec une audacieuse volonté !

France, à son tour, la regarda, cherchant à maîtriser l'espèce de honte qui lui meurtrissait le cœur, soudain. Une fois, elle avait dit à sa sœur ce qu'elle pensait de ses ambitieuses manœuvres ; et cette fois devait être unique... D'un accent qui tremblait un peu, elle articula :

— Tant mieux, Colette, si tu es contente. Je te souhaite de ne jamais regretter ce que tu as voulu aujourd'hui !

Colette, certainement, s'attendait à d'autres félicitations. Le front rayé d'un pli dur, elle se détourna et, sans un mot, sortit de la pièce.

France, immobile, ne songeait même pas à la suivre. Il lui semblait qu'avec les paroles de sa sœur toute joie s'en était allée de son cœur, tant était pénible le sentiment d'humiliation qu'elle éprouvait ; et arrachée à l'ivresse de son propre rêve, elle murmurait :

— Oh ! pourquoi faut-il que Colette se marie ainsi !...

VII

Sans souci des sages avertissements du « Touring-Club », France avait lancé, à rapide allure, sa bicyclette dans la descente d'Houlgate. Mais tout à coup, elle en ralentit le mouvement, à la grande surprise de Rozenne qui pédalait près d'elle, pendant que, derrière eux, Asseline escortait sa fiancée Colette.

Il questionna vite :

— Vous êtes fatiguée ?
— Non, mais j'ai envie de jouir de la jolie vue de la vallée, puisque sans doute

c'est la dernière fois, de cette saison tout au moins, que je viens ici !

Pour la bien contempler, je vais faire la descente à pied...

Elle avait arrêté sa machine et elle sauta à terre avec cette grâce souple qui charmait, comme au premier jour, le regard de Claude Rozenne. Lui, aussitôt, avait suivi son exemple. Et, une seconde, tous deux demeurèrent immobiles, contemplant le paysage de verdure, d'eau et de clarté. Une brume dorée flottait sur les lointains de Dives et de Cabourg ; mais, à leurs pieds, Houlgate apparaissait très clair, pareil à un immense bouquet d'arbres qui ombrageait des terrasses fleuries descendant vers la mer.

Et Rozenne, soudain, pensa que c'était un plaisir des yeux de voir, à ses côtés, dans ce cadre lumineux, une fine et enthousiaste créature comme celle qui s'était remise à cheminer près de lui, toute rose de la rapidité de sa course, les lèvres un peu entr'ouvertes pour mieux aspirer la brise du large qui baignait la brûlure de sa peau fraîche.

Même en sa tenue de cycliste, elle gardait son harmonieuse silhouette.

La jupe sombre moulaît étroitement des hanches de petite nymphe ; et sous la blouse, d'un bleu pâle de pervenche, le buste de devinait modelé d'une ligne impeccable, dans sa sveltesse jeune.

Un regret aigu s'avivait en Rozenne, à l'idée que, dans quelques jours, ce serait fini de regarder vivre près de lui cette séduisante créature... Certes, à Paris, il pourrait la revoir. Mais ce ne serait plus la même chose. Il la rencontrerait dans des salons pleins de monde où, sous peine de mettre en branle le carillon des potinages, il ne pourrait plus librement bavarder avec elle.

Revue suisse

Règlement pour pigeons voyageurs

Les pigeons voyageurs nécessaires au service des transmissions de l'armée, pour autant que l'armée n'en possède pas en propre, sont, de même que les colombes, loués en temps de paix, ou réquisitionnés en cas de service actif. Aux termes d'une ordonnance adoptée vendredi par le Conseil fédéral, seuls peuvent être loués ou réquisitionnés les pigeons voyageurs provenant de colombers militaires reconnus par le Département militaire fédéral et pourvus d'un certificat de performances.

Les détenteurs de colombers militaires dressent et entraînent les pigeons voyageurs en vue de leur emploi dans l'armée conformément aux directives du Département militaire et sous la direction de l'association centrale des sociétés suisses de pigeons voyageurs. Des indemnités sont allouées pour le dressage et l'entraînement hors service des pigeons voyageurs militaires, ainsi que pour la tenue du contrôle et l'établissement des listes d'entraînement et de performances. Une indemnité est allouée aux détenteurs des pigeons voyageurs militaires et des colombers loués pour le service d'instruction. Dans l'indemnité est comprise la couverture des pertes jusqu'à 20 % de l'effectif des pigeons loués. Une indemnité journalière est versée pendant le service actif. La Confédération supporte les frais de logement, de nourriture et du traitement vétérinaire des pigeons voyageurs au service.

Aide en faveur des victimes des tremblements de terre en Algérie

La Croix-Rouge suisse communique : Grâce aux sommes mises à disposition par le Conseil fédéral et par de très nombreux donateurs en faveur des sinistrés d'Algérie et conformément au vœu exprimé par la Croix-Rouge française, la Croix-Rouge suisse a pu acquérir des habits et du linge pour habiller complètement 1000 garçons et filles d'Orléansville et des villages avoisinants, représentant une dépense d'environ 35,000 fr. Ces effets vont être expédiés incessamment.

Les sommes qui ont été versées jusqu'à ce jour à la Croix-Rouge suisse atteignent le montant de 92,309 fr. 15. Au nom des victimes qui sont bénéficiaires de cette générosité, la Croix-Rouge suisse exprime sa très vive reconnaissance.

Flatteuse distinction à un citoyen fribourgeois

Réuni à Florence, le jury du prix « Italia » a attribué le prix de la radiodiffusion italienne, section musicale, à « Messire François », cantate de l'abbé Pierre Kaelin, maître de chapelle à Fribourg, sur un poème de Léon Chancerel. Cette œuvre a été réalisée dans les studios de Radio-Lausanne, en juin dernier, sous la direction du compositeur. A relever que c'est la première fois, depuis sa fondation, en 1949, que le prix « Italia » est attribué à une œuvre suisse.



La catastrophe de Mauvoisin

Un très grave accident s'est produit samedi matin, à 10 h. 40, sur le chantier de construction du barrage de Mauvoisin.

Pour des raisons inconnues, la grande tour de 20 m. de diamètre et 40 m. de hauteur où sont mélangés les matériaux nécessaires à la fabrication du béton s'est effondrée. L'intérieur de l'installation avait cédé et la masse contenue entre les parois métalliques s'était abattue sur les ouvriers travaillant dans la tour.

720,000 visiteurs au Comptoir suisse

Lors de la cérémonie de clôture, dimanche, que présida M. Henri Mayr, président central, avec la participation du corps de musique de Pully, la foule apprît les très beaux résultats enregistrés cette année, et le fait que le 35^e Comptoir suisse, en dépit des grosses manifestations dont Lausanne avait déjà été le centre ces mois derniers, avait accueilli 720,000 visiteurs. C'est la démonstration de l'intérêt toujours plus affirmé que suscite dans l'ensemble de cette ville notre Foire nationale économique d'automne.

Le congrès des Italiens de Suisse romande

A l'occasion de l'année mariale, les Italiens de la Suisse romande, au nombre de 2500 environ, ont assisté, à Lausanne, dimanche, à deux cérémonies religieuses. Tout d'abord, le matin, ils ont assisté à la messe pontificale en l'église Notre-Dame du Valentin par Son Eminence le cardinal Lercaro, archevêque de Bologne, qui a prononcé une allocution, en présence de Mgr Charrière, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, de S. E. M. Egidio Reale, ambassadeur d'Italie à Berne, du prince Pignatti della Leonessa, consul d'Italie à Lausanne.

L'après-midi, la cérémonie s'est déroulée en plein air, dans la cour de Notre-Dame du Valentin, et l'allocution du cardinal Lercaro a fait grande impression.

Démission du conseiller fédéral Kobelt

Au cours de la séance du Conseil fédéral de lundi matin, le conseiller fédéral Karl Kobelt, chef du Département militaire fédéral, a annoncé sa démission pour la fin de l'année.

A la suite de la démission de M. Baumann, conseiller fédéral, M. Kobelt fut élu conseiller fédéral le 10 décembre 1940 et fut chargé de la direction du Département militaire fédéral. Il fut président de la Confédération en 1946 et en 1952.

L'alerte aussitôt donnée, les secours s'organisèrent rapidement. Le Dr Albert Pralong, médecin du chantier, arriva sur place et donna ses instructions au personnel médical et infirmier.

S'affairant sans relâche au milieu de la neige, de la pluie, du vent et du froid, les sauveteurs s'efforcèrent de dégager leurs camarades ensevelis. Ils retirèrent tout d'abord des décombres trois blessés, qui furent dirigés sur l'hôpital de Martigny.

Malheureusement, six ouvriers étaient encore ensevelis. Après avoir surmonté de grandes difficultés — il fallut scier au chalumeau des barres de fer tordues qui emprisonnaient les corps — on parvint à dégager quatre cadavres, ceux de MM. René Compondu, 19 ans, manoeuvre, habitant Yverdon; Joseph Mounir, instituteur à Mollens-sur-Sierre, marié et père de plusieurs enfants; Hervé Cretton, 25 ans, et Jules Tornay, 65 ans, tous deux célibataires, habitant Martigny.

Lundi étaient enfin dégagés les corps de MM. Paul Sieber, 1918, domicilié à Thonon, et M. Augusto Gobbo, 24 ans, de Dellano (Italie).

L'état des trois blessés est stationnaire. Ils souffrent de commotion, blessures et contusions sur tout le corps, mais leur vie n'est pas en danger. Il s'agit de MM. Paul Winniger, des Evouettes, Alberto Guidi, de Florence, et Claude Guyot, de La Chaux-de-Fonds.

La tour effondrée était la seule du chantier : c'est d'elle que dépendait l'avancement du bétonnage du barrage. On ne pourra donc plus couler de béton, ce qui signifie une paralysie totale des travaux. On ne pense pas pouvoir reprendre le bétonnage avant l'été prochain.

Les causes de cette catastrophe, qui a provoqué une vive émotion dans tout le Valais, ne peuvent être déterminées pour le moment.

Quant aux dégâts, il résulte d'informations prises auprès de la direction des travaux qu'ils atteindront entre 1 et 2 millions de francs.

Les travaux de déblaiement se poursuivent activement, mais les machines écroulées comprenant beaucoup de fer, on ne peut dépasser un certain rythme. On pense qu'aujourd'hui on réussira à dégager les deux cadavres encore ensevelis dans les décombres.

Notre vive sympathie va à tous ceux que cet accident plonge dans un deuil cruel.

Conservatoire cantonal de musique Sion

Les anciens élèves sont priés de s'entendre avec leur professeur pour garder la priorité dans l'horaire des cours; les nouveaux élèves sont priés de s'adresser au Secrétariat du Conservatoire, rue de la Dixence, Sion. Tél. 2 25 82.

CINÉMA CORSO

ATTENTION!
IRRÉVOCABLEMENT

2 dernières séances du film

La Tunique

Le premier film en cinémascope

CE SOIR MARDI
ET DEMAIN MERCREDI

Granges

MORT SUBITE. — Un automobiliste séduisant circulant sur la route cantonale entre Saint-Léonard et Granges s'est trouvé en présence d'un corps humain sur la route, à environ 200 mètres de la gare de Granges. Il s'agissait d'une dame, propriétaire d'une ferme près de l'emplacement où se construit l'usine de la Liègne, Mme Vve Voegeli, âgée de 78 ans. La malheureuse se rendait à la gare de Granges à pied pour prendre le train lorsqu'elle fut victime d'une crise cardiaque.

Noës

HAPPEE PAR UNE AUTO. — La petite Roseline Siggen, 6 ans, a été renversée par une auto sur le fameux dos d'âne près de ce village. C'est avec une jambe cassée que l'enfant a été relevée et transportée à l'hôpital de Sierre.

Martigny-Combe

ERREUR NE FAIT PAS COMPTE. — Ce n'est pas le conseil communal de Martigny-Bourg, comme nous l'annonçons par erreur en page 4, qui a accordé la concession des eaux de la Dranse aux Forces motrices d'Emosson, mais celui de la commune de Martigny-Combe. L'assemblée primaire devra encore se prononcer à ce sujet.

Fais le bien et jette-le dans la mer; si les poissons l'avalent et les hommes l'oublient, Dieu s'en souviendra. (Ancien proverbe)

3 vedettes de notre rayon

Pantalons pour hommes

- PANTALON en flanelle grise, ceinture 76 à 112 cm. 19.80
- PANTALON en cheviotte très solide, ceinture 76 à 112 cm. 23.50
- PANTALON en velours côtelé coloris gris, marine, brun, vert 28.50
- VESTE en velvet, imitation daim, tissu imperméabilisé, coloris beige et brun 36.—

- VESTE en velvet, pour garçons, 6-8 ans 23.50 10 ans 27.50 12 ans 29.50 14-16 ans 31.50

Envoi partout



MARTIGNY

Siège social à Martigny depuis plus de 20 ans

A débarrasser

Chambre à coucher moderne

en noyer, comprenant un grand lit avec literie, armoire à trois portes, coiffeuse avec glace et dessus verre, deux tables de nuit également. dessus verre, parfait état, le tout pour Fr. 883.—

Ainsi que divers autres meubles à des prix tout à fait bon marché.

Carlo Bussien, Martigny-Bourg

meubles neufs et d'occasion



Les bonnes affaires!

La foire du 4 octobre à Martigny-Bourg sera animée par un marché aux puces bien achalandé où l'on trouvera des articles neufs et usagés à des prix dérisoires.

* Afin de compléter mon étalage, suis encore preneur de livres, meubles, souliers, etc. Je prends à domicile le samedi 2 octobre, après midi.

LOUIS FAVRE, vendeur officiel, MARTIGNY-VILLE

SPORTIFS VALAISANS

« Le Rhône » est votre journal!

La production agricole suit la production du fumier!

Vous manquez de fumier ?

Profitez des succès obtenus en France par



FUMIER PULVÉRISÉ

à forte concentration bactérienne, à base de fumier naturel, ne renfermant ni tourbe, ni fumier artificiel.

COFUNA

Compagnie Française des Fumiers Naturels Thorigny-Lagny (S.-et-M.)

Agent général pour la Suisse:

Georges Gaillard, Saxon (Valais) Tél. 026 / 6 22 85

Je serais acheteur d'un POULLAILLER

d'occasion. Faire offres au journal sous R 3382.

On cherche à louer

CAFÉ

avec

appartement

Event. café-restaurant.

Prendre l'adresse au bureau du journal sous chiffre R 3279.

Jeune fille parlant français, allemand et anglais, cherche place à Martigny ou environs comme

SOMMELIÈRE

ou fille de salle. Libre dès le 15 octobre. S'adresser au journal sous R 3380.

Gentille jeune fille, honnête et sérieuse, est demandée comme

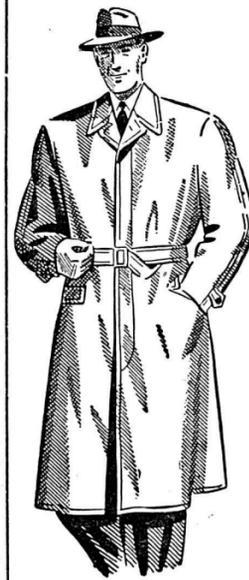
SOMMELIÈRE

Aiderait un peu au ménage, avec fixe. - Débutante acceptée. Faire offres à Robert Oulevay, Café de la Poste, Villars-Mendraz sur Moudon (Vaud).

Je cherche à Martigny

APPARTEMENT

de 2 ou 3 chambres. S'adr. au journal sous R 3383.



On cherche un

PORTEUR

Entrée tout de suite. S'adr. à la Boulangerie Blanc, à Bex (Vaud).

A louer

chambre meublée

chauffable, avec jouissance de salle de bain, à personne sérieuse et stable. Faire offres à Emile Darbellay, avenue du Bourg, Martigny.

Pour samedi Poulain

Boucherie Chevaline A. Aebi, Téléphone 6 10 91

Martigny-Bourg

Nous engageons des

monteurs de téléphone

Conditions: Nationalité suisse, apprentissage complet de monteur-électricien, électromécanicien ou mécanicien (fine mécanique).

Connaissance des principes généraux de l'électricité, activité pratique. Age ne dépassant pas 26 ans.

Adresser offres de service manuscrites accompagnées d'un certificat de mœurs, du diplôme d'apprentissage avec le tableau des notes, et des certificats de travail, jusqu'au 15 octobre 1954 à la Direction des téléphones, à Sion.

Avez-vous pensé à votre prochain manteau ?

Pour l'automne, la pluie, l'hiver et la mi-saison

- Gurit depuis Fr. 19.80
- Trench-coats modernes . 69.—
- Gabardines imprégnées . 155.—
- Style italien 78.—



Magasin Bagutti-Sport, tél. 6 14 40

Attention! Coup de téléphone:

Bagutti chausse bien P. M. Giroud habillement encore mieux

Employé(e) de bureau

serait engagé (e) tout de suite. - Felley Frères S. A., fruits en gros, Saxon, tél. 026 / 6 23 27.

Fruits du Valais

Nous achetons toujours aux meilleures conditions tous fruits et légumes.

FELLEY FRERES S.A., fruits en gros, SAXON Téléphone 026 / 6 23 27

* La plus ancienne maison d'expédition du Valais *

Apportez assez tôt vos annonces à notre bureau

Billets à tarif très réduit



Le samedi et dimanche 2 et 3 octobre 1954, il sera délivré des billets d'excursion avec un rabais d'environ 70 % sur les chemins de fer

Brigue-Viège-Zermatt et du Gornergrat

Dimanche, le 3 octobre, les trains du Gornergrat circulent selon horaire d'été.

Renseignements par les stations ou par la C^e Viège-Zermatt à Brigue



Monthey

Une alerte nonagénaire

Veuve d'Henri Delmonté, mère d'Edouard Delmonté, administrateur postal à Monthey, de Mmes Théodile Giovanola et Albert Meylan, Mme Olympie Delmonté fête aujourd'hui à Monthey ses 90 ans d'âge.

Fleurie et rayonnante de santé, la nonagénaire a passé allégrement le « cap », entourée de ses enfants et petits-enfants groupés avec ferveur auprès d'elle.

Un geste pieux

La maieon Giovanola a fait célébrer samedi matin une messe de requiem à la mémoire de son ouvrier Orfeo Colombo, décédé accidentellement au Mauvoisin et enseveli à Milan. La direction de l'usine, une grande partie du personnel de bureau et des ateliers ont assisté à cet office religieux.

La malchance du F. C. Monthey

Après Anker et Chervaz, voici Thalmann. S'étant fracturé la jambe dimanche lors du match Montreux-Monthey, il a été transporté à l'hôpital de Montreux. Arrivé à Monthey au début de la saison, ayant été nommé à la commune comme chef maçon, Thalmann voit sa saison bien compromise. Nous souhaitons à ce grand gars venu des bords de la Sarine un prompt et complet rétablissement.

Et comme un malheur ne vient jamais seul, le FC Monthey enregistre encore deux blessés, Ondario qui souffre d'une fissure à un pied, Gianetti d'une foulure à une cheville. Si nous ajoutons Meynet touché à une main par le crampon d'un soulier, Défago secoué lui aussi, on comprendra et partagera les anxiétés du FC Monthey devant les problèmes que posera la formation de son équipe, d'autant plus que les réserves et doublures ne sont guère en état de renforcer sérieusement la 1^{re} équipe, à moins que quelques titulaires de l'an dernier veuillent « remettre ça »...

Une commission franco-suisse à Monthey

Sous l'égide de l'Union générale des Rhodaniens a été constituée en 1950 une commission franco-suisse chargée d'étudier les mesures à prendre pour protéger le Rhône et ses affluents contre les pollutions. M. le Dr Messerli, le médecin hygiéniste lausannois, en sa qualité de vice-président de l'Union générale des Rhodaniens, reçut alors la mission de constituer et de présider cette institution qui groupe des délégués désignés par le Gouvernement français, par les autorités fédérales suisses et les cantons du Valais, de Vaud et de Genève, ainsi que des spécialistes des grandes villes du haut Rhône (Montreux, Lausanne et Genève).

Depuis sa constitution, la dite commission a déjà siégé à cinq reprises en séances plénières, sans tenir compte des réunions de spécialistes et de sous-commissions. Elle a déjà abordé de façon pratique de nombreuses questions d'actualité relatives à sa mission et a déjà réalisé une heureuse coordination des mesures de protection des eaux du Rhône contre les pollutions en Suisse et en France. La prochaine séance plénière est convoquée le samedi 2 octobre, à Monthey, en la salle du Conseil communal, où, sous la présidence d'un conseiller d'Etat valaisan, divers sujets seront abordés et discutés.

Après la séance aura lieu la visite des installations d'épuration des eaux usées de l'Usine Ciba, et après un déjeuner offert par le Gouvernement valaisan et la ville de Monthey, les membres de la commission se rendront à Miéville et Salanfe pour en visiter l'usine et le barrage.

Nous souhaitons la bienvenue et bon séjour à Monthey aux membres de cette commission franco-suisse dont l'activité est d'actualité, et ne manquerons pas de renseigner nos lecteurs sur ses discussions du 2 octobre.

Le C. A. S. en fête

Le Groupe de Monthey du Club alpin suisse fêtera dimanche le 25^e anniversaire de son chalet à Savolaire sur Morgins. Une partie officielle et récréative (tir au flaubert, courses aux sacs, productions) marquera cette journée. Départ des cars de Monthey-Ville à 7 h. 30.



Sion

A propos de l'Ecole ménagère

Un mot à sauté dans la composition typographique du texte publié au numéro de vendredi, laissant croire que Mlle Stéphanie de Torrenté a été ministre de Suisse à Londres.

Il fallait lire : « Durant de nombreuses années, Mlle Stéphanie de Torrenté, sœur de notre ministre de Suisse à Londres, s'est occupée avec beaucoup de succès des cours à l'Ecole ménagère. »

† Mme Vve François Ducrey

Une foule nombreuse de parents et d'amis attristés a accompagné vendredi matin, à sa dernière demeure terrestre, Mme Vve François Ducrey, décédée mercredi soir, à l'âge de 85 ans, à l'hôpital de Sion.

La disparue était fille d'un ancien conseiller d'Etat du Valais, M. de Macognin de la Pierre. Lorsque le Dr François Ducrey eut achevé ses études médicales à Rome, il rentra au pays pour unir sa vie à celle de Mlle de Macognin, qui fut pour lui la meilleure des épouses, et pour ses deux fils, la mère la plus dévouée et la plus généreuse.

Nous nous associons au grand chagrin de MM. Eugène Ducrey, docteur, et Maurice Ducrey, ingénieur, le très compétent directeur des Services industriels de notre cité.

Au comité de « Rhodania »

Le comité de « Rhodania » a été réconstitué comme suit pour la nouvelle saison d'activité :

Président : Bruno Allet ; vice-président : Jean-Gérard Possa ; secrétaire : Norbert Avanthay ; fuchs-major : Albert de Roten.

Les cours du soir de la S. S. d. C.

Les cours du soir de la Société suisse des commerçants vont débiter prochainement. Les intéressés voudront bien s'inscrire sans retard auprès des membres du comité de la section locale, et y venir nombreux afin de profiter des avantages certains que de tels cours procurent à ceux qui veulent développer leurs facultés et, avec plus de facilités, gravir les échelons de la hiérarchie sociale sur le plan du travail.



Martigny

Décès

A Lausanne est décédé, à l'âge de 64 ans, après une longue maladie, M. Louis Petoud, propriétaire de l'Hôtel Eden. Le défunt, né à Ravoire, avait quitté le pays à l'âge de quatorze ans pour travailler dans l'hôtellerie. Il séjourna longtemps en Angleterre. A Lausanne, il fit partie du comité de la Société des hôteliers. Louis Petoud sera sincèrement regretté de tous ceux qui le connaissaient. Il sera enseveli demain mercredi à Lausanne, où les honneurs seront rendus à 11 h.

Nos vives condoléances à la famille et aux parents du défunt.

Hier lundi, est décédée en notre ville Mlle Marcel Carron. La défunte s'en est allée à l'âge de 18 ans seulement, après une longue et cruelle maladie, malgré les soins assidus donnés dans un hôpital de Lausanne.

Nous présentons à la famille endeuillée nos condoléances sincères.

Martigny-Ravoire

Jusqu'à cette année, les courses postales Martigny-Ravoire étaient supprimées du 1^{er} décembre au 1^{er} avril.

Le prochain horaire qui entre en vigueur le 3 octobre ne contient plus cette restriction. Le service sera donc continué tout l'hiver.

Tir de clôture

La Société de tir de Martigny organise chaque année, en fin de saison, un tir de clôture très varié qui a obtenu dimanche un joli succès. Cette journée sportive s'est terminée par un bon souper servi à la Taverne de la Tour.

M. René Jordan, président dévoué et dynamique a profité de cette occasion pour remercier les membres qui ont participé, tout au long de la saison, aux différents tirs organisés et a remis les challenges qui étaient en compétition. M. Jordan a salué particulièrement M. Henri Torriane, président d'honneur, et les conseillers municipaux MM. Paul-Louis Rouiller, de la ville et Georges Moret, de La Bâtiat.

L'activité de la Société a été très féconde en 1954. Cette gentille réunion s'est terminée dans une ambiance sympathique.

Résultats du tir de clôture : (52 tireurs à 300 m. et 11 à 50 m., 43 distinctions accordées.)

300 m. Cible société :

55 pts : Girard Denis, Gereviny Rémy, Burger Rodolphe.

54 pts : Delez Charles, Vernayaz, Derivaz Daniel, Salvan ; Derivaz Jean-Noël, Salvan ; Favre Pierre, Martigny ; Faibella Philippe, Vernayaz ; Grenon Emile et Michaud Maurice, à Champéry.

53 pts : Clavaz Rémy, Salvan ; Fournier Aimé, Salvan ; Ramuz André, Leytron ; Marty Max, Martigny.

52 pts : Farquet Joseph et Ruben Alfred.

Cible fromage de Bagnes :

Marty Max, 94, 93, 93 ; Coquoz Marc, 96, 96, 8 ; Favre Georges, 96, 90, 8 ; Pointet Paul, 93, 94, 7 ; Selz Charles, 92, 93, 8 ; Derivaz Jean-Noël, 92, 92, 8 ; Morand André, 91, 91, 8 ; Derivaz Daniel, 92, 91, 7.

Cible souper :

Coquoz Frédéric, Salvan, 74 pts ; Pointet Paul, 74 ; Favre Pierre, 73 ; Delez Charles, 73 ; Ruben Alfred, 71 ; Marty Max, 70 ; Andrey Robert, 69 ; Coquoz Marc, 69.

50 m. Cible société :

Bessard Henri, 51 pts ; Pitteloud Marius, 51 ; Marty Max, 50 ; Farquet Joseph, 46.

Cible Martigny. Addition des deux meilleures passes : Besson Léon, Sion, 26+22+3 bonification = 51 pts. Marty Max, 24+25 = 49 pts ; Farquet Joseph, 24+22+3 bonification = 49 pts ; Favre Georges, St-Gingolph, 22+24+3 bonification = 49 pts.

Arbalète :

Faibella Philippe, Vernayaz, 30 pts ; Stragiotti Marcel, 26 ; Schueau René, 26 ; Werlen Joseph, Charrat, 26 ; Andrey Robert, 25 ; Morand André, 24 ; Derivaz Jean-Noël, 24 ; Marty Max, 24 ; Koller Willy, 24 ; Burki Adolphe, Vernayaz, 24 ; Métrailler Mario, 24.

Principaux résultats de la saison :

Maîtrise de société 300 m. : grande : Ernest Udriot, 498 pts ; petite : Joseph Farquet, 483.

50 m., grande : Joseph Farquet, 516 ; petite : Pierre Favre, 483.

Challenge militaire à 300 m. : (tirs en campagne et obligatoire) : Ernest Udriot, 168 pts ; 50 m. Joseph Farquet, 186.

Challenge société :

300 m. : Pierre Favre, 344 pts ; 50 m. : Joseph Farquet, 361 pts.

ECOLE DE BALLET

DE MARTIGNY

(Mme M. Giovanna, professeur)

Début des cours de la saison 1954-1955 :

Mercredi 29 septembre 1954

Renseignements et inscriptions auprès de Mme Paul Jaccard, ingénieur, avenue de la Gare, Martigny-Ville, Téléphone 6 18 38.

MARTIGNY-TAXI

Jour et nuit 6 18 88

MERCREDI

Boudins à la crème

frais du jour

Boucherie Clavaz, Martigny Téléphone 61437



Pour être toujours bien coiffée !

PERMANENTE souple, boucles naturelles

Salon de coiffure dames et messieurs.

RIEDWEG-Ebener
Martigny-Gare — Tél. 6 14 54

SPECTACLES

Deux films sensationnels à l'Etoile

Lundi 27, mardi 28 et dimanche 3, à 17 h. : **CAPITAINE SANS LOI**. Un film d'aventures grandioses d'un réalisme extraordinaire et poignant magistralement interprété par Spencer Tracy et Gene Tierney. Un véritable monument du genre, en technicolor... Une création inoubliable d'après le roman d'Ernest Gélber, inspiré d'un fait historique : la fantastique épopée du « May Flower » au XVII^e siècle.

Mercredi 29 : Salle réservée au défilé de la Maison Cosset.

Dés jeudi 29 : **LE DEFROQUE**. La magistrale création de Pierre Fresnay dans son meilleur rôle. Une œuvre forte, violente, dramatique, mais empreinte d'une réelle grandeur.

« Ce film parle le langage de la grandeur... grandeur dans le quotidien... grandeur dans la douleur... grandeur dans l'odieux... grandeur dans l'horrible... grandeur dans le sublime, dans le châtimement et la salivation. » (Extrait de la critique).

Attention : Il est prudent de profiter des premières séances et de ne pas attendre samedi et dimanche. Location permanente tél. 6 11 54 et 6 11 55.

Dernières de « La Tunisie » au Corso

Attention ! Contrairement à ce qui a été annoncé (le film devant partir jeudi), irrévocablement dernières séances du film **LA TUNIQUE**, le premier film en cinémascope : mardi et mercredi, à 20 h. 30. Train de nuit Martigny-Sion, avec arrêts habituels.

Vous aussi, vous devez voir **LA TUNIQUE**. Vos amis l'ont vu... interrogez-les... et vous n'hésitez plus !

Dès jeudi, au Cinéma Corso

LA SORCIERE BLANCHE, un film en technicolor, parlé français, avec Susan Hayward et Robert Mitchum. **Jamais l'Afrique ne vous a fait de telles confidences !** Dans la brousse africaine, en plein cœur du Congo, ce film révèle de grandioses paysages et fait sentir toute la prenante poésie d'un pays primitif.

Les dangers de la jungle : sorciers féroces, araignées venimeuses, serpents, fauves, aventuriers se succèdent dans cette suite d'aventures passionnantes.

Cinéma REX Saxon

Jeudi 30 et vendredi 1^{er} : **CAPITAINE SANS LOI**. (Voir communiqué sous cinéma Etoile).

Samedi et dimanche (14 h. 30 et 20 h. 30) : **DORTOIR DES GRANDES**. Le grand film policier français d'Henri Decoin, d'après le roman de Steemann « 18 Fantômes ». Un film charmant, piquant, avec un Jean Marais dans un rôle imprévu de policier, la toute charmante Françoise Arnoul, Jeanne Moreau, Noël Roquevert et 16 adorables jeunes filles. Un vrai chef-d'œuvre de mystère et d'amour. (Interdit sous 18 ans.)

Tous les mercredis

BOUDIN

Boucherie Mudry, Martigny

Téléphone : Ville 6 10 73, Gare 6 19 24



Sierre

Le théâtre à Muraz

On ne pourra pas dire que la cité sieroise n'aime pas le théâtre, puisqu'elle n'abrite pas moins de deux sociétés théâtrales : les « Compagnons des Arts » et le « Cercle théâtral de Muraz ». Etonnons-nous après cela des succès que ces groupements remportent partout où ils sont appelés à se produire.

Dimanche, c'était le « Cercle théâtral de Muraz » qui convoquait ses nombreux admirateurs à venir apprécier sur une scène champêtre la comédie en trois actes de J. de Létraz, intitulée « Bichon ». Avec des premiers rôles tenus par des Pierre Zufferey, Mme Frély, Rouvinet et consorts, il allait de soi que l'interprétation serait excellente. Elle le fut. Aussi les spectateurs ne ménagèrent-ils pas leurs applaudissements.

La pièce de J. de Létraz est dit à fait dans le ton rosse et badin qui amuse et dilate largement la rate... Elle est farcie de réflexions joviales à l'emporte-pièce sans être dépourvue d'une fine psychologie.

La fanfare de Miège a rehaussé les entractes de ses productions les plus goûtées. Malheureusement, le mauvais temps est venu contrarier la fête champêtre qui devait se dérouler à l'issue de la représentation.

Avec les secrétaires d'état-majors

La Société suisse des secrétaires d'état-majors a tenu sa réunion annuelle samedi et dimanche à Sierre et Montana. Elle a débuté par un tir au pistolet au stand et s'est poursuivie par une visite au Relais du manoir où la Société de développement de Sierre offrit un excellent apéritif. La partie officielle se déroula à l'Hôtel Bellevue, où M. Elie Zwissig, président du conseil communal, prononça une allocution de bienvenue. La soirée fut agrémentée par des productions de la « Chanson du Rhône » et un film de Roland Muller.

Dimanche, les congressistes se rendirent à Plans-Mayens. Ils y furent reçus par MM. Antoine Barras, président du Grand Conseil, et M. le député Viscolo. D'aimables toasts y furent échangés.

On notait la présence au congrès de MM. le colonel Burckhardt, représentant le colonel commandant de corps de Montmollin, des colonels Allet et Meytain. Ajoutons qu'après la séance administrative on entendit une remarquable conférence du major d'E.-M. Maurice Zermatten sur « Le peuple suisse face aux problèmes militaires actuels ».

LOUIS MOTTIER Toutes assurances

Téléphone 026/6 23 44.

BIBLIOGRAPHIE

L'Ecolier Romand

Numéro du 15 septembre 1954. — Un casse-tête noir amusant pour toute la famille ; On bague les oiseaux ; 16 devinettes en images pour les enfants observateurs. Numéro spécimen gratuit sur demande à l'administration de « L'Ecolier romand », rue de Bourg 8, Lausanne.

A vendre 3000 kg. de

BETTERAVES

mi-sucrières. Antoine Bossonnet, à Martigny-Bourg.



Mardi 28 et dimanche 3, à 17 heures, un film d'aventures grandiose, en technicolor :

Capitaine sans loi

avec Spencer Tracy et Gene Tierney.

Dès jeudi 30, la magistrale création de Pierre Fresnay :

Le défroqué

Jeudi 30 et vendredi 1^{er} :

Capitaine sans loi

Samedi 2 et dimanche 3, le nouveau grand film policier français d'Henri Decoin :

Dortoir des grandes

avec Jean Marais et Françoise Arnoul.

RONDES ROMANDES

(Extrait de Radio-Télévision)

MERCREDI : 7.10 Bonjour de Radio-Genève. 7.15 Informations. 7.20 Propos du matin. 11.00 Emission d'ensemble. 11.35 Sonate. 11.55 Refrains et chansons modernes. 12.15 Ça et là. 12.25 Le rail, la route, les ailes. 12.45 Informations. 12.55 Le concours d'exécution musicale de Genève. 16.30 Sept chansons populaires bulgares. 17.00 La rencontre des isolés. 17.20 Les chefs-d'œuvres de la polyphonie vocale italienne. 18.00 Le rendez-vous des benjamins. 18.20 Musique finlandaise. 18.30 Visages de femmes finlandaises. 18.45 Disque. 18.50 Micro-partout. 19.00 Le tour d'Europe cycliste. 19.08 Session d'automne des Chambres fédérales. 19.15 Informations. 19.25 Instants du monde. 19.40 Quintette de Mozart. 19.50 Souvenir de Jean Montazel. 20.15 Le mercredi symphonique. 20.30 Informations. 22.35 Assemblée générale de l'ONU à New-York.

JEUDI : Le bonjour matinal. 7.15 Informations. 7.20 Les Propos du matin et petit concert. 11.00 Emission d'ensemble. 12.15 Le quart d'heure du sport. 12.35 Sverud Asmusen et son trio. 12.45 Informations. 12.55 Un ancien succès. 13.00 Jean-Marie Prohler. 13.05 Le charme de la mélodie. 13.50 Disques. 16.30 Thé dansant. 17.00 Vos refrains favoris. 17.20 La flûte enchantée de Mozart. 17.40 Récital de piano. 18.10 La quinzaine littéraire. 18.40 Disque. 18.45 La session d'automne des Chambres fédérales. 18.50 Le micro dans la vie. 19.05 Le tour d'Europe cycliste. 19.15 Informations. 19.25 Le miroir du temps. 19.40 Rendez-vous avec... Henri Leca et Rose Mania. 20. 00 La peau d'un autre, feuilleton. 20.35 En public. 21.25 Concert. 22.30 Informations. 22.35 Au Jardin des Plantes.

VENDREDI : 7.00 Bonjour du matin. 7.15 Informations. 7.20 Propos du matin et petit concert. 11.00 Emission d'ensemble. 12.15 Le memento sportif. 12.20 Extraits du Ballet de Sylvia de Léo Delibes. 12.30 Mélodies folkloriques alsaciennes. 12.45 Informations. 12.54 La minute des ARC. 12.55 Au Music-Hall. 13.15 Concours d'exécution musicale de Genève. 13.45 La femme chez elle. 16.00 L'université radiophonique internationale. 16.30 Petit concert de musique ancienne. 17.00 La rencontre des isolés. 17.20 Musique anglaise contemporaine. 18.10 L'agenda de Pen-traide. 18.15 Disque. 18.20 Musiques sur le monde. 18.45 Les cinq minutes du tourisme. 18.50 Micro-partout. 19.00 Le tour d'Europe cycliste. 19.08 Session d'automne des Chambres fédérales. 19.15 Informations. 19.25 La situation internationale. 19.35 Instants du monde. 19.45 Chansons de marins. 20.00 Questionnez, on vous répondra. 20.20 Les mémoires d'un souffleur. 20.40 La pièce du vendredi : Vengeance. 21.15 Concours de musique de Genève. 22.30 Informations. 22.35 Assemblée de l'ONU à New-York. 22.40 Music box. 23.05 Voulez-vous savoir ?

Du vendredi au mardi

Le tablier d'un pont suspendu enjambant l'Aude, près de Narbonne, s'est effondré vendredi soir, causant la mort de trois personnes.

— L'affaire du triple crime de Lurs, dans laquelle Gaston Dominici est accusé d'assassinat, figure à la prochaine session de la Cour d'assise des Basses-Alpes qui s'ouvrira le 16 novembre, à Aix-en-Provence.

— L'ambassadeur Pouchkin, haut commissaire soviétique en Allemagne, a adressé jeudi une lettre à M. James Conant, haut commissaire des Etats-Unis, pour lui annoncer que 400 prétendus agents arrêtés en Allemagne orientale ont avoué être au service de centres d'espionnage américains en Allemagne orientale et à Berlin-Est. Cent autres agents se sont constitués prisonniers...

— Trois détenus de la prison de Falsom, qui prêtaient vendredi leur concours pour éteindre un incendie de forêt, ont été cernés par les flammes à la suite d'une saute de vent et ont péri carbonisés.

— Le Conseil révolutionnaire égyptien vient de congédier quarante membres du personnel enseignant de trois universités égyptiennes. Il s'agit d'une mesure d'épuration visant les éléments hostiles au gouvernement révolutionnaire.

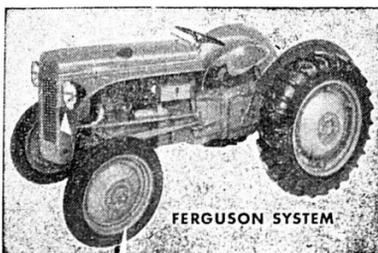
— Dans une interview accordée à un grand journal américain, M. Mendès-France a déclaré que l'armement de l'Allemagne lui semblait nécessaire. Il pense que la France ne s'opposera pas à l'entrée de ce pays dans l'OTAN sous certaines conditions.

— Une commission spéciale d'enquête du Sénat a signé lundi une recommandation selon laquelle il y a lieu de condamner l'attitude du sénateur Mac Carthy vis-à-vis de l'officier de l'armée américaine Ralph W. Zwicker.

Abricotiers couronnés Pépinières Constantin, Sion tous arbres fruitiers PLANTS DE VIGNE

défoncements à la pelle mécanique
création de jardins fruitiers et d'ornement

Plans — Devis — Facilités de paiement



COMPTOIR AGRICOLE, SION

2-3 octobre Fête des vendanges de La Côte MORGES

Samedi 2 octobre : Corso fleuri des enfants (15 h.) — Cortège humoristique (20 h. 30)

Dimanche 3 octobre : Grand cortège folklorique (15 h.) — 40 chars



Oh!
quel bon rôti!

Il est préparé à la mode des gourmets...
avec ASTRA c'est évident!
ASTRA communique à votre rôti
le délicieux arôme du beurre frais,
auquel personne ne saurait résister.
ASTRA affine tous les mets,
— chaque repas devient un régal
pour le palais.
C'est devenu légendaire:

ASTRA rend un bon repas encore meilleur!

A vendre à Leytron diverses

vignes

très bien situées, avec récolte pendante, de 1000 à 2000 m² environ. Prix intéressants.
Ecrire Case 127, Martigny-Ville.

A vendre d'occasion

potager à bois

2 trous, four, ainsi qu'un
RECHAUD A GAZ en bon
état. Emile Berguerand, à
Martigny-Ville.

A vendre beaux

plantons de fraises

Mme Moutot, à 3 fr. 50 le
cent. Téléphoner au 026 /
6 58 89.

Vendangeuses

On engagerait 3 ou 4 vendangeuses. Prendre l'adresse au journal sous R 3376.

ATTENTION!

Avant l'arrivée de la mauvaise saison, faites reviser vos
**fourneaux
et potagers**
par Emile Berguerand, à Martigny-Ville, et Arthur Abbet, à Martigny-Bourg.

COMMERCE de lainages et laines

avec articles d'enfants, à vendre à Sion pour cause de départ; excellente affaire sous tous les rapports pour artisan habile et sérieux. Ecrire sous chiffre P 476-222 S Publicitas, Sion.



CONDUITE
INTERIEURE

à partir de

Fr. **4.800.-**

KASPAR FRERES

Garage Valais
SION

Tél. 2 12 71

Distributeurs locaux:

Brig: Franz Albrecht, Garage des Alpes. Montana: Pierre Bonvin, Garage du Lac. Orsières: Gratiën Lovey, Garage de l'Entremont. Visp: Edmund Albrecht, Garage. Martigny: A. Métrailler, Garage. Monthey: F. Moret, Garage du Stand.



TRIUMPH
Matura

avec écriture imprimerie

HALLENBARTER - SION

On demande, pour tenir ménage soigné de deux personnes,

JEUNE FILLE

sachant bien cuire.
S'adresser sous chiffre R 3377 au bureau du journal.

HOMME

dans la quarantaine, sachant traire, s'engagerait pour la saison d'automne et d'hiver dans très bonne famille. S'adresser au journal sous R 3378.

Domestique- vacher

d'un certain âge, cherche place stable pour soigner 4-5 vaches, porcs, vignes et campagne. Travailleur et de confiance. Certificats. Entrée et gage à convenir. Faire offres écrites au journal sous chiffre R 3379.

On demande dans ménage à Martigny

PERSONNE

honnête et sérieuse sachant travailler seule.
S'adresser au journal sous R 3311.

Genève

Dame valaisanne, catholique, cherche jeune fille active pour ménage de deux personnes. Pas de lessive. Bien nourrie. Bien logée. Gage et date d'entrée à convenir. S'adr. au journal sous R 3307.

ELNA

A l'intention de notre clientèle, nous organisons chaque semaine, dans nos magasins, un cours de raccommodage, de couture sur jersey de broderie.

MARTIGNY MONTHEY SION
Mardi Mercredi Samedi

Le cours est gratuit



ELNA

MAURICE WITSCHARD

Martigny-Ville - Tél. 6 16 71

Menuisiers

Nous cherchons menuisier capable, connaissant les machines et l'affûtage. (Eventuellement place de machiniste pour ouvrier qualifié.) Et un bon ouvrier pour l'établi.

Faire offres à Sapival S.A., menuiserie, Le Brassus (vallée de Joux), tél. 021 / 8 55 69.



Le calcaire vaincu par FLORIS!
Plus besoin d'adoucir l'eau!
Plus besoin de produits de rinçage!

Tous les soucis, les dommages et les frais dont l'eau calcaire était la cause jusqu'ici ont disparu radicalement, comme si en somme ils n'avaient jamais existé. Adoucir l'eau n'est plus nécessaire. Les produits de rinçage sont maintenant superflus. Pour l'échaudage, de l'eau claire bouillante suffit.

Malgré tous ces avantages, le nouveau Floris n'est pas plus cher qu'une poudre ordinaire à lessive. Laver avec Floris, c'est réaliser une économie et s'épargner de la peine. Le travail est plus simple, réclame moins d'attention et pourtant le résultat est encore meilleur!

Le nouveau FLORIS
à fr. 1.10
correspond exactement
au NIAXA vendu jusqu'ici
en paquet bleu foncé.



Même les vieux résidus tenaces de savon calcaire s'en vont peu à peu comme par enchantement. Le linge retrouve sa blancheur éclatante et son agréable douceur au toucher.

Sans aucune adjonction de produits de blanchiment supplémentaire, Floris rend le linge plus propre et plus blanc que jamais. Grâce au perborate superstabilisé, le processus de blanchiment s'effectue plus lentement et avec de plus grands ménagements.

Il confère à votre linge

le parfum délicat des fleurs, c'est pourquoi il s'appelle **FLORIS**